



Politiques
overty and

Economiques et
conomic

Pauvreté
olicy

Working Paper 2005-01

Revised Strategy for Pilot-testing and some Preliminary Results from CBMS Survey in Cotonou

Marie-Odile Attanasso

February 2005

Marie-Odile Attanasso, Université d'Abomey Calavi, Benin

REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE COTONOU

MIMAP BENIN

—————
**COMMUNITY BASIC
MONITORING SYSTEM**

—————
**SERVICE D'APPUI AUX
INITIATIVES
COMMUNAUTAIRES**

—————
CBMS - BENIN

QUELQUES INDICATEURS DE BASE DE LA VILLE DE COTONOU

Février 2005

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DES GRAPHIQUES	4
CONCEPTS ET INDICATEURS	5
LISTE DES SIGLES	6
I. Présentation de la ville de Cotonou	7
II. Principaux indicateurs et données sociaux sur la ville de Cotonou : Profil social	9
2.1. Population	9
2.2. Pauvreté	13
2.3. Education	14
2.4. Santé	16
2.5. Environnement et assainissement	26
2.6. Logement	27
2.7. Activité, Emploi et Chômage	31
2.8. Indice des prix à la consommation et Inflation	33
III. Rapport Social	37
3.1. Démographie	37
3.2. Education	39
3.3. Santé	39
3.4. Environnement et assainissement	39
3.5. Pauvreté et Inflation	40
3.6. Activité, Emploi et Chômage à Cotonou	41
3.6.1 Niveau d'activité à Cotonou	42
3.6.2 Chômage à Cotonou	44
3.6.3 Structure et dynamique des emplois	48
3.7. Logement, Statut d'occupation et Equipement	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau P1 : Population de Cotonou par sexe et par arrondissement	9
Tableau P2 : Population de quelques groupes cibles suivant les arrondissements pour l'an 2001	11
Tableau Pa1 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté urbaine en 2000	13
Tableau E 1 : Niveau d'instruction atteint par la population des ménages de Cotonou en 2001	14
Tableau E 2 : Taux de fréquentation des personnes de 5-24 ans de la ville de Cotonou selon le niveau en 2001	14
Tableau E3 : Taux de redoublement et taux d'abandon des personnes de 5-24 ans de la ville de Cotonou selon l'année d'études en 2001	14
Tableau E 4 : Répartition des femmes et des hommes de Cotonou par niveau d'instruction et niveau d'alphabétisation	14
Tableau E 5 : Effectif des élèves, enseignants et classes au niveau du public pour les années 1999, 2000 et 2001	15
Tableau E 6 : Ratio élèves/maître-Ratio élèves/classe au niveau du public	15
Tableau S1 : Epidémiologie en 1999 dans les centres de santé de Cotonou	16

Tableau S2 : Epidémiologie en 2000 dans les centres de santé de Cotonou.....	18
Tableau S3 : Epidémiologie en 2001 dans les centres de santé de Cotonou.....	20
Tableau S4 : VIH/Sida dans quelques villes en 2001	22
Tableau S5 : Incidence de quelques maladies en 2001 (%0)	22
Tableau S6 : Durée moyenne de séjour et taux d'occupation de lits pour le CNHU en 2001	22
Tableau S7 : Principales causes d'hospitalisation au CNHU en 2001.....	23
Tableau S8 : Fréquentation moyenne des centres de santé par département et par âge au Bénin en 2001	23
Tableau S9 : Consultations prénatales par département au Bénin en 2001	24
Tableau S10 : Ratios personnel de santé/population en 2001	25
Tableau EA1 : Classification par type des cas de pollutions relevées à Cotonou en 2000	26
Tableau EA2 : Longueurs de chaussée en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001	26
Tableau EA3 : Longueurs de caniveaux latéraux en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001	27
Tableau EA3 : Longueurs de caniveaux exutoires en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001.....	27
Tableau L1 : Evolution du nombre d'abonnement à la pré-collecte.....	27
Tableau L2 : Part des abonnés au système de pré-collecte des ordures ménagères.....	28
Tableau L3 : Revenu de la pré-collecte	28
Tableau L4 : Emplois générés par le système de pré-collecte.....	28
Tableau L5 : Besoins annuels en logements et en parcelles dans les principales villes du Bénin	29
Tableau L6 : Loyers mensuels suivant les arrondissements.....	29
Tableau L7 : Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les ménages par arrondissement.....	29
Tableau L8 : Mode d'occupation des logements par arrondissement.....	30
Tableau L9 : Principaux éléments d'équipement discriminant les ménages par arrondissement	30
Tableau AEC 1 : Taux d'activité à Cotonou suivant les arrondissements.....	31
Tableau AEC 2 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage	31
Tableau AEC 3 : Taux de chômage par sexe et par âge	32
Tableau II : Indices mensuels des prix à la consommation à Cotonou.....	33
Tableau I2 : Taux d'inflation à Cotonou de 1998 à 2002	35
Tableau 0 : Type de ménages suivant le sexe du chef.....	Error! Bookmark not defined.
Tableau R1 : Taux d'activité par sexe et par âge.....	43
Tableau R2 : Taux de chômage par sexe et par âge.....	45
Tableau R3 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage	47
Tableau R4 : Prétentions salariales (x 1000) et salaire de réservation des chômeurs.....	48
Tableau R5 : Structure des emplois par secteur institutionnel (emploi principal).....	50
Tableau R6 : Structure des emplois par secteur d'activité (emploi principal).....	51
Tableau R7 : Emploi désiré par les jeunes.....	52
Tableau R8: Loyers mensuels suivant les arrondissements.....	56
Tableau R9 : Perception des ménages locataires face au raisonnable du loyer	57
au regard des commodités du logement.....	57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique R1 : Taux d'activité par sexe et par âge.....	42
Graphique R2 : Taux d'activité par arrondissement.....	43
Graphique R3 : Taux de chômage par sexe et par âge	45
Graphique R4 : Taux de chômage par arrondissement.....	45
Graphique R5 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois.....	49
Graphique R7 Raison principale du changement d'habitation	54
Graphique R8 : Loyer moyen à Cotonou	55

CONCEPTS ET INDICATEURS

Emploi, Chômage et Activité

Population en âge de travailler : Population de 10 ans et plus.

Population active : Chômeurs plus population active occupée.

Chômeurs : Personnes n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Population active occupée : Population ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacances, soit malade, soit en grève, soit qui sont en arrêt provisoire de travail, plus tous les individus qui doivent commencer à travailler au cours du mois suivant l'enquête.

Secteur Informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique (n° INSAE), ou, dans le cas des patrons et des travailleurs à leur propre compte, qui ne tiennent pas de comptabilité.

Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : Rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : Rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de salarisation : Rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

Taux de pluri-activité : Rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : Rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire

(25 000 FCFA pour le Bénin), à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : Rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.

Pauvreté

Incidence de la pauvreté alimentaire est le pourcentage des ménages urbains en dessous du seuil de pauvreté alimentaire ;

Incidence de la pauvreté globale est le pourcentage des ménages en dessous du seuil de pauvreté global ;

Ratio du déficit de dépenses est le quotient de l'écart entre les dépenses moyennes des pauvres et le seuil de pauvreté sur le seuil de pauvreté en question ;

Coefficient de contribution de chaque ville à la pauvreté urbaine nationale. Ce coefficient est calculé pour une ville donnée en multipliant la part de cette ville dans la population totale par le ratio de l'incidence de pauvreté dans la ville sur l'incidence nationale de pauvreté

LISTE DES SIGLES

CUC	Circonscription Urbaine de Cotonou
DDPD	Direction Départementale de la Prospective et du Développement
DHC	Direction de l'Habitat et de la Construction
EDSB-2	Enquête Démographique et de Santé du Bénin (deuxième édition)
ELAM	Enquête Légère Auprès des Ménages
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
PGDSM	Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers à Cotonou
PGUD	Projet de Gestion Urbaine Décentralisé
RGPH2	Recensement Général de la Population et de l'Habitation (deuxième édition)
SAIC	Service d'Appui aux Initiatives Communautaires
SBEE	Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
TBS	Tableau de Bord Social

INTRODUCTION

Les indicateurs abordés concernent plusieurs domaines dont les plus importants sont :

- Santé
- Education
- Assainissement
- Justice et Criminalité
- Démographie
- Emploi
- Pollution et Environnement
- Logement

L'essentiel des informations contenues dans ce document est issu des données d'enquête spécifique et des résultats des trois dernières éditions du Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin (1979, 1992 et 2002). La réalisation de ce document répond à un besoin d'informations accrues au niveau de la municipalité en raison d'une part de la mise en œuvre du Programme de Gestion Urbaine Décentralisée qui nécessite un suivi de certains indicateurs désagrégés au niveau arrondissement afin d'en dégager les progrès et les faiblesses et l'avènement de la décentralisation qui appelle la ville à une prise en charge de ces besoins sociaux clés permettant d'orienter la prise de décision et la formulation des projets. L'exploitation de ce document a permis de retenir le 13^e arrondissement pour cette phase pilote du CBMS au regard de sa particularité sur plusieurs indicateurs.

Le document est structuré en trois parties. :

- la première partie expose une présentation de la ville de Cotonou avec un accent sur les nouvelles mutations opérées sur le plan administratif ;
- la deuxième partie décrit le profil social au niveau de la ville de Cotonou à travers les indicateurs présentés par domaine ;
- la troisième partie expose à travers le rapport social, les principaux faits marquants qui se dégagent du profil.

I. PRESENTATION DE LA VILLE DE COTONOU

Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'océan Atlantique, constitué de sables alluviaux d'environ cinq mètres de hauteur maximale. Le relief du cordon a deux caractéristiques principales : dépressions longitudinales parallèles à la côte et bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac. Le site est coupé en deux par le chenal appelé "lagune de Cotonou", communication directe entre le lac et la mer, creusée par les Français en 1894. La liaison entre les deux parties de la ville est assurée par deux ponts. La nappe phréatique se trouve à proximité de la surface du sol dont la perméabilité élevée accélère l'infiltration des eaux pluviales et usées (risques de pollution).

Le climat est de type équatorial avec une alternance de deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Pendant la grande saison des pluies, la ville est menacée par de graves inondations (niveau bas fortement influencé par les variations du niveau des plans d'eau ; niveau maximal des crues : 1,50 m IGN). Les épis du port ont contribué à l'érosion de toute la

côte Est de la ville. Cette érosion s'opère à une vitesse moyenne de 16,80 mètres par an dans la crique.

Sur le plan démographique, la ville de Cotonou tire sa population essentiellement des régions voisines ou banlieues (Sèmè-Kpodji et Abomey-Calavi). Elle a connu un accroissement de 8,26% entre les recensements de 1961 et 1979. Cet accroissement s'est beaucoup ralenti ces dix dernières années (3,89% entre 1979 et 1992 et 2,07% entre 1992 et 2002). La population de Cotonou s'élève à 665.100 habitants en 2002 selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002.

La ville de Cotonou concentre plus de 45% des actifs des dix principales villes du Bénin. Viennent ensuite, les villes de Porto-Novo (14,5%) et Parakou (7,2%). Le taux d'activité (population active rapportée à la population en âge de travailler) est de 67,7%. Un fait marquant est la hausse du taux d'activité observé au niveau de la population féminine qui est passé de 37,2% en 1979 à 54,7% en 1992 soit un accroissement annuel de 3%. Cela s'explique par la participation de plus en plus massive des actifs féminins à la production des biens et des services dans le secteur formel. Le taux d'occupation (rapport de la population occupée à la population totale de 10 ans et plus) est de 66,7%. Les résultats du recensement de février 1992 et les enquêtes récentes (1-2-3 de 2001) révèlent que la participation à l'activité économique au Bénin commence très tôt (dès 10 ans) et se poursuit bien au-delà de 55 ans.

Sur le plan territorial, la ville de Cotonou est divisée en 13 arrondissements qui s'étendent sur une superficie de 79 km². Cette ville présente un statut administratif particulier et est érigée en un département (Département du Littoral). On y compte la plupart des services administratifs, les ambassades. Cette ville abrite également le potentiel économique du pays (maisons de commerce, industrie).

Arrondissements	Ex-Communes
1	Avotrou Dandji
2	Sénadé Yénawa
3	Sègbèya Ayélawadjè
4	Sodjatinmè Misséssin
5	Gbédokpo Gbéto Xwlacodji
6	Dantokpa Aïdjèdo Ahouansori
7	Saint-Michel Dagbédji
8	Sainte Rita
9	Fifadji
10	Kouhounou
11	Gbégamey Vodjè
12	Cadjèhoun Djomèhountin
13	Houénoussou

II. PRINCIPAUX INDICATEURS SUR LA VILLE DE COTONOU : PROFIL SOCIAL

2.1. Population

Tableau P1 : Population de Cotonou par sexe et par arrondissement

Arro ndis	Communes	2000			2001			2002			2003		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1	Avotrou	11 663	12 155	23 818	11 947	12 452	24 399	12 236	12 759	24 995	12 528	13 059	25 587
	Dandji	9 614	10 031	19 645	9 849	10 276	20 125	10 086	10 529	20 615	10 328	10 777	21 105
	Sous-total	21 277	22 186	43 463	21 796	22 728	44 524	22 322	23 288	45 610	22 856	23 836	46 692
2	Sènadé	8 745	9 100	17 845	8 958	9 323	18 281	9 174	9 553	18 727	9 394	9 777	19 171
	Yénawa	11 722	11 855	23 577	12 008	12 145	24 153	12 298	12 444	24 742	12 592	12 737	25 329
	Sous-total	20 467	20 955	41 422	20 966	21 468	42 434	21 472	21 997	43 469	21 986	22 514	44 500
3	Sègbèya	15 898	16 525	32 423	16 286	16 930	33 216	16 679	17 347	34 026	17 078	17 755	34 833
	Ayélawadjè	11 375	11 426	22 801	11 653	11 705	23 358	11 934	11 994	23 928	12 219	12 276	24 495
	Sous-total	27 273	27 951	55 224	27 939	28 635	56 574	28 613	29 341	57 954	29 297	30 031	59 328
4	Sodjèatinmè	11 132	10 889	22 021	11 403	11 156	22 559	11 678	11 431	23 109	11 958	11 699	23 657
	Misséssin	9 407	9 748	19 155	9 636	9 987	19 623	9 869	10 233	20 102	10 105	10 474	20 579
	Sous-total	20 539	20 637	41 176	21 039	21 143	42 182	21 547	21 664	43 211	22 063	22 173	44 236
5	Gbédokpo	7 523	8 716	16 239	7 707	8 929	16 636	7 893	9 150	17 043	8 082	9 365	17 447
	Gbéto	6 913	7 229	14 142	7 082	7 406	14 488	7 253	7 588	14 841	7 426	7 767	15 193
	Xwlacodji	7 250	7 538	14 788	7 427	7 722	15 149	7 607	7 912	15 519	7 788	8 099	15 887
	Sous-total	21 686	23 483	45 169	22 216	24 057	46 273	22 753	24 650	47 403	23 296	25 231	48 527
6	Dantokpa	9 225	10 562	19 787	9 450	10 821	20 271	9 678	11 087	20 765	9 909	11 348	21 257
	Aïdjèdo	13 580	14 747	28 327	13 911	15 108	29 019	14 247	15 480	29 727	14 588	15 844	30 432
	Ahouansori	13 842	14 365	28 207	14 180	14 716	28 896	14 522	15 079	29 601	14 869	15 433	30 302
	Sous-total	36 647	39 674	76 321	37 541	40 645	78 186	38 447	41 646	80 093	39 366	42 625	81 991
7	Saint-Michel	10 512	11 969	22 481	10 769	12 261	23 030	11 029	12 564	23 593	11 293	12 859	24 152
	Dagbédji	12 848	14 189	27 037	13 161	14 536	27 697	13 479	14 894	28 373	13 801	15 244	29 045
	Sous-total	23 360	26 158	49 518	23 930	26 797	50 727	24 508	27 458	51 966	25 094	28 103	53 197
8	Sainte Rita	21 535	22 647	44 182	22 060	23 201	45 261	22 593	23 773	46 366	23 133	24 332	47 465
	Sous-total	21 535	22 647	44 182	22 060	23 201	45 261	22 593	23 773	46 366	23 133	24 332	47 465
9	Fifadji	23 226	23 286	46 512	23 792	23 855	47 647	24 367	24 443	48 810	24 950	25 018	49 968
	Sous-total	23 226	23 286	46 512	23 792	23 855	47 647	24 367	24 443	48 810	24 950	25 018	49 968
10	Kouhounou	19 859	20 496	40 355	20 343	20 997	41 340	20 835	21 515	42 350	21 333	22 021	43 354

	Sous-total	19 859	20 496	40 355	20 343	20 997	41 340	20 835	21 515	42 350	21 333	22 021	43 354
11	Gbégamey	14 714	15 048	29 762	15 073	15 416	30 489	15 437	15 796	31 233	15 806	16 167	31 973
	Vodjè	10 520	10 618	21 138	10 777	10 878	21 655	11 037	11 146	22 183	11 301	11 408	22 709
	Sous-total	25 234	25 666	50 900	25 850	26 294	52 144	26 474	26 942	53 416	27 107	27 575	54 682
12	Cadjèhoun	14 790	15 581	30 371	15 150	15 962	31 112	15 516	16 355	31 871	15 887	16 740	32 627
	Djomèhountin	16 626	16 869	33 495	17 031	17 282	34 313	17 442	17 708	35 150	17 859	18 124	35 983
	Sous-total	31 416	32 450	63 866	32 181	33 244	65 425	32 958	34 063	67 021	33 746	34 864	68 610
13	Houénooussou	26 230	26 319	52 549	26 870	26 962	53 832	27 519	27 627	55 146	28 177	28 277	56 454
	Sous-total	26 230	26 319	52 549	26 870	26 962	53 832	27 519	27 627	55 146	28 177	28 277	56 454
Ensemble		318 749	331 908	650 657	326 523	340 026	666 549	334 408	348 407	682 815	342 404	356 600	699 004

Source : Projections démographiques à partir des données du RGPH-92

Le 13^e arrondissement qui servira de cadre à la phase pilote du CBMS au Bénin, apparaît comme l'un des arrondissements les plus peuplés de la ville de Cotonou. Quatrième rang après le 6^e, le 12^e et le 3^e arrondissement.

Tableau P2 : Population de quelques groupes cibles suivant les arrondissements pour l'an 2001

Arrond	Communes	Pop 6-11 ans			Pop 0-5 ans			Pop 15-49 ans			Pop 18 ans ou plus		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1	Avotrou	1 871	2 207	4 078	1 914	1 893	3 807	6 601	6 445	13 046	6 487	6 472	12 959
	Dandji	1 543	1 821	3 364	1 578	1 563	3 140	5 442	5 319	10 760	5 348	5 341	10 688
	Sous-total	3 414	4 028	7 442	3 492	3 456	6 948	12 043	11 763	23 806	11 835	11 812	23 647
2	Sènadé	1 403	1 652	3 055	1 435	1 418	2 853	4 950	4 825	9 775	4 864	4 846	9 709
	Yénawa	1 881	2 152	4 033	1 924	1 847	3 771	6 635	6 286	12 921	6 520	6 312	12 832
	Sous-total	3 284	3 804	7 088	3 359	3 264	6 623	11 584	11 111	22 695	11 384	11 157	22 541
3	Sègbèya	2 551	3 000	5 551	2 609	2 574	5 184	8 998	8 763	17 761	8 843	8 799	17 642
	Ayélawadjè	1 825	2 074	3 900	1 867	1 780	3 647	6 439	6 058	12 497	6 327	6 084	12 411
	Sous-total	4 376	5 075	9 451	4 476	4 354	8 830	15 437	14 821	30 258	15 170	14 883	30 053
4	Sodjèatinmè	1 786	1 977	3 763	1 827	1 696	3 523	6 300	5 774	12 074	6 191	5 798	11 990
	Misséssin	1 509	1 770	3 279	1 544	1 519	3 062	5 324	5 169	10 493	5 232	5 190	10 422
	Sous-total	3 295	3 747	7 042	3 371	3 215	6 586	11 625	10 943	22 568	11 424	10 989	22 412
5	Gbédokpo	1 207	1 582	2 790	1 235	1 358	2 592	4 258	4 621	8 880	4 185	4 641	8 826
	Gbéto	1 109	1 312	2 422	1 135	1 126	2 261	3 913	3 833	7 746	3 845	3 849	7 694
	Xwlacodji	1 163	1 368	2 532	1 190	1 174	2 364	4 104	3 997	8 100	4 033	4 013	8 046
	Sous-total	3 480	4 263	7 743	3 559	3 658	7 217	12 275	12 451	24 726	12 063	12 503	24 566
6	Dantokpa	1 480	1 918	3 398	1 514	1 645	3 159	5 221	5 601	10 822	5 131	5 624	10 755
	Aïdjèdo	2 179	2 677	4 856	2 229	2 297	4 526	7 686	7 820	15 506	7 553	7 852	15 405
	Ahouansori	2 221	2 608	4 829	2 272	2 238	4 509	7 835	7 617	15 451	7 699	7 648	15 348
	Sous-total	5 880	7 203	13 083	6 015	6 180	12 195	20 742	21 037	41 779	20 384	21 124	41 508
7	Saint-Michel	1 687	2 173	3 860	1 725	1 864	3 590	5 950	6 346	12 296	5 847	6 373	12 220
	Dagbédjé	2 061	2 576	4 637	2 109	2 210	4 319	7 272	7 523	14 795	7 146	7 555	14 701
	Sous-total	3 748	4 749	8 497	3 834	4 075	7 909	13 222	13 869	27 091	12 993	13 927	26 921
8	Sainte Rita	3 455	4 112	7 567	3 534	3 528	7 062	12 189	12 008	24 197	11 978	12 058	24 036
	Sous-total	3 455	4 112	7 567	3 534	3 528	7 062	12 189	12 008	24 197	11 978	12 058	24 036
9	Fifadji	3 727	4 228	7 954	3 812	3 627	7 439	13 146	12 347	25 492	12 918	12 398	25 316
	Sous-total	3 727	4 228	7 954	3 812	3 627	7 439	13 146	12 347	25 492	12 918	12 398	25 316
10	Kouhounou	3 186	3 721	6 907	3 259	3 193	6 452	11 240	10 867	22 107	11 046	10 913	21 959
	Sous-total	3 186	3 721	6 907	3 259	3 193	6 452	11 240	10 867	22 107	11 046	10 913	21 959
11	Gbégamey	2 361	2 732	5 093	2 415	2 344	4 759	8 328	7 979	16 307	8 184	8 012	16 196
	Vodjè	1 688	1 928	3 616	1 727	1 654	3 381	5 955	5 630	11 585	5 852	5 654	11 505
	Sous-total	4 049	4 660	8 709	4 142	3 998	8 140	14 283	13 609	27 892	14 036	13 666	27 701
12	Cadjèhoun	2 373	2 829	5 202	2 427	2 427	4 854	8 371	8 262	16 632	8 226	8 296	16 522

	Djomèhounti n	2 668	3 063	5 730	2 729	2 628	5 356	9 410	8 945	18 355	9 247	8 982	18 229
	Sous-total	5 040	5 891	10 932	5 156	5 055	10 211	17 781	17 206	34 987	17 473	17 278	34 751
13	Houénoussou	4 209	4 778	8 987	4 305	4 100	8 405	14 846	13 955	28 801	14 590	14 013	28 603
	Sous-total	4 209	4 778	8 987	4 305	4 100	8 405	14 846	13 955	28 801	14 590	14 013	28 603
	Ensemble	51 143	60 258	111 401	52 314	51 703	104 016	180 412	175 989	356 400	177 292	176 721	354 013

Source : Projections démographiques à partir des données du RGPH-92

2.2. Pauvreté

Tableau Pa1 : Indices de pauvreté et contribution à la pauvreté urbaine en 2000

	Indices de pauvreté			Contribution (%)		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Kandi	0,143	0,024	0,006	1,47	0,62	0,29
	0,026	0,006	0,002	0,27	0,15	0,1
Natitingou	0,202	0,078	0,04	2,3	2,28	2,09
	0,029	0,013	0,009	0,33	0,4	0,45
Ouidah	0,222	0,069	0,03	2,75	2,19	1,68
	0,03	0,011	0,007	0,37	0,37	0,4
Parakou	0,302	0,113	0,058	13,74	13,27	12,03
	0,023	0,011	0,007	1,04	1,27	1,51
Dogbo	0,258	0,067	0,024	1,51	1,02	0,65
	0,031	0,01	0,005	0,19	0,16	0,13
Djougou	0,205	0,064	0,03	3,97	3,22	2,67
	0,029	0,012	0,007	0,55	0,58	0,62
Cotonou	0,298	0,131	0,081	60,29	68,69	74,64
	0,017	0,009	0,007	1,73	1,93	2,2
Lokossa	0,253	0,101	0,053	2,27	2,33	2,17
	0,031	0,015	0,01	0,28	0,36	0,41
Porto-Novo	0,127	0,026	0,009	8,7	4,66	2,8
	0,017	0,005	0,002	1,1	0,81	0,66
Abomey-Bohicon	0,134	0,029	0,01	3,0	1,71	1
	0,018	0,005	0,002	0,4	0,29	0,23
Ensemble Bénin	0,246	0,095	0,054	100	100	100
	0,009	0,005	0,004	-	-	-

Source : ELAM9

Cotonou est de loin la ville qui, contribue le plus à la pauvreté urbaine

2.3. Education

Tableau E 1 : Niveau d'instruction atteint par la population des ménages de Cotonou en 2001

	Aucun niveau	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Supérieur
Masculin	5,7%	26,5%	6,2%	46,5%	1,9%	13,1%
Féminin	27,3%	29,4%	4,8%	33,5%	1,4%	3,6%

Source : EDSB-II, 2001

Tableau E 2 : Taux de fréquentation des personnes de 5-24 ans de la ville de Cotonou selon le niveau en 2001

	Taux net de fréquentation scolaire			Taux brut de fréquentation scolaire		
	Masculin	Feminin	Ensemble	Masculin	Feminin	Ensemble
Ecole primaire	89,5	68,2	78,1	122,7	95,7	108,2
Ecole secondaire	49,8	24,2	35,7	78,6	38,1	56,2

Source : EDSB-II, 2001

Tableau E3 : Taux de redoublement et taux d'abandon des personnes de 5-24 ans de la ville de Cotonou selon l'année d'études en 2001

Cotonou	Année d'études					
	1	2	3	4	5	6
Taux de redoublement	12,1	11,8	17,3	17,4	17,9	19,5
Taux d'abandon	4	0	5,8	2,3	6,4	1,3

Source : EDSB-II, 2001

Tableau E 4 : Répartition des femmes et des hommes de Cotonou par niveau d'instruction et niveau d'alphabétisation

	Secondaire ou plus	Capable de lire une phrase	Capable de lire une partie d'une phrase	Incapable de lire une phrase
Hommes	61,6%	16,7%	7,4%	13,6%
Femmes	38,5%	13%	6,7%	41,1%

Source : EDSB-II, 2001

Tableau E 5 : Nombre d'élèves, d'enseignants et de classes au niveau des écoles primaires publiques pour les années 1999, 2000 et 2001

Arrondis.	1999			2000			2001		
	Nombre de classes	Elèves	Enseign.	Nombre de classes	Elèves	Enseign.	Nombre de classes	Elèves	Enseign.
1	87	3857	86	96	4173	93	109	5451	102
2	39	1442	35	83	3203	73	111	4692	92
3	88	3733	84	134	4965	132	133	5333	129
4	55	1934	46	56	2037	57	92	4404	84
5	42	1061	38	33	869	33	95	4149	91
6	101	5304	99	131	5818	122	91	4901	87
7	101	3467	90	91	3611	89	48	2384	54
8	105	5364	102	97	4741	95	81	3333	76
9	104	4488	105	86	4400	87	73	3713	80
10	54	2262	52	73	3042	69	66	3420	79
11	52	2466	52	71	3075	71	69	4653	77
12	138	5773	122	133	5352	122	153	6753	165
13	101	5238	91	75	3963	74	125	5074	118
Cotonou	1067	46389	1002	1159	49249	1117	1246	58260	1234

Source : Annuaire Statistique, DDE Atlantique -Littoral des années 1999, 2000 et 2001

Tableau E 6 : Ratio élèves/maître -Ratio élèves/classe au niveau des écoles primaires publiques pour les années 1999, 2000 ET 2001

Arrondissement	1999		2000		2001	
	Elèves/classe	Elèves/Maître	Elèves/classe	Elèves/Maître	Elèves/classe	Elèves/Maître
1	44,3	44,8	43,5	44,9	50,0	53,4
2	37,0	41,2	38,6	43,9	42,3	51,0
3	42,4	44,4	37,1	37,6	40,1	41,3
4	35,2	42,0	36,4	35,7	47,9	52,4
5	25,3	27,9	26,3	26,3	43,7	45,6
6	52,5	53,6	44,4	47,7	53,9	56,3
7	34,3	38,5	39,7	40,6	49,7	44,1
8	51,1	52,6	48,9	49,9	41,1	43,9
9	43,2	42,7	51,2	50,6	50,9	46,4
10	41,9	43,5	41,7	44,1	51,8	43,3
11	47,4	47,4	43,3	43,3	67,4	60,4
12	41,8	47,3	40,2	43,9	44,1	40,9
13	51,9	57,6	52,8	53,6	40,6	43,0
Cotonou	42,2	44,9	41,8	43,2	48,0	47,9

Source : Annuaire Statistique, DDE Atlantique -Littoral des années 1999, 2000 et 2001

En l'an 2000, le 13^e arrondissement de Cotonou compte plus d'élèves par classe et plus d'élèves par maître. En effet, il occupe le premier rang aussi bien pour le ratio élève/ classe (52,8) et élève par marte (53,6).

2.4. Santé

Tableau S1 : Fréquentation en 1999 des centres de santé de Cotonou

	Consultants hospitalisés					Consultants non hospitalisés					Total Général	%
	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total		
Ex Cotonou 1												
COTONOU 1	2	3	5	83	93	85	248	2 109	10 496	12 938	13 031	53,6
CSMI	0	0	0	7	7	6 723	4 448	3	0	11 174	11 181	46,0
PLACODJI	0	0	0	0	0	9	15	11	58	93	93	0,4
Ex Cotonou 2												
ALLODO1	0	0	0	0	0	205	465	329	1 030	2 029	2 029	27,1
COTONOU 2	0	0	0	0	0	461	763	639	2 053	3 916	3 916	52,2
DISP AGBATO	0	0	0	0	0	190	150	114	616	1 070	1 070	14,3
MATERN COTONOU II	0	0	0	0	0	20	4	61	396	481	481	6,4
Ex Cotonou 3												
CENTRE MED KPONDEHOU	2	2	0	2	6	34	87	44	182	347	353	2,9
CLINIQUE ST MARTIN	2	1	2	15	20	8	26	59	156	249	269	2,2
COTONOU 3	5	9	2	13	29	722	946	585	1 585	3 838	3 867	32,3
MINONKPO	25	90	60	36	211	116	163	196	293	768	979	8,2
OASHA	0	0	0	0	0	32	99	63	235	429	429	3,6
ST EMMANUEL	0	0	0	0	0	12	35	44	103	194	194	1,6
ST MARIE LES ANGES	0	0	0	0	0	951	1 646	908	2 377	5 882	5 882	49,1
Ex Cotonou 4												
AHOANSORI	0	0	0	0	0	93	162	51	168	474	474	16,9
CMS DANTOKPA	0	0	0	0	0	43	71	111	145	370	370	13,2

CMS STE PAUL	0	0	0	0	0	109	142	182	175	608	608	21,7
COTONOU 4	0	0	0	0	0	141	245	224	746	1 356	1 356	48,3
Ex Cotonou 5												
BETHESDA	65	167	55	3 428	3 715	2 056	2 792	3 204	7 226	15 278	18 993	72,2
CL COOP SIKE	0	0	0	0	0	7	22	15	86	130	130	0,5
COTONOU 5	0	0	0	1	1	474	835	559	1 757	3 625	3 626	13,8
DISP SIKECODJI	0	0	0	0	0	162	156	93	602	1 013	1 013	3,9
Inf CEG STE RITA	0	0	0	0	0	0	0	52	413	465	465	1,8
OASH ONG	0	7	7	12	26	0	20	21	75	116	142	0,5
ZOGBO	0	0	0	0	0	399	382	303	844	1 928	1 928	7,3
Ex Cotonou 6												
COTONOU 6	0	0	0	2	2	673	927	977	1 717	4 294	4 296	15,2
CS/ORDH	0	0	0	0	0	39	235	222	906	1 402	1 402	5,0
DISP CADJEHOUN	0	0	0	0	0	27	142	168	745	1 082	1 082	3,8
HOUENOUSSOU	7	23	45	82	157	637	662	299	877	2 475	2 632	9,3
JORDAN	7	23	9	19	58	81	206	158	719	1 164	1 222	4,3
ST JEAN	0	0	0	0	0	2 373	6 230	2 875	6 205	17 683	17 683	62,4
Total	115	325	185	3 700	4 325	16 882	22 324	14 679	42 986	96 871	101 196	

Source : MSP/DPP/SSDRO-SNIGS

Tableau S2 : Fréquentation en 2000 des centres de santé de Cotonou

	Consultants hospitalisés					Consultants non hospitalisés					Total Général	%	
	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total			
Ex Cotonou 1													
COTONOU 1	0	0	0	2	2	108	308	2 001	8 212	10 629	10 631	53,2	
CSMI	0	0	0	0	0	5 899	3 442	0	0	9 341	9 341	46,8	
PLACODJI													
Ex Cotonou 2													
ALLODO1	0	0	0	0	0	2 715	2 938	2 201	6 451	14 305	14 305	50,1	
COTONOU 2	0	0	0	0	0	757	1 093	727	3 235	5 812	5 812	20,4	
DISP AGBATO	0	0	0	0	0	829	617	373	1 788	3 607	3 607	12,6	
MATERN COTONOU II	0	0	0	0	0	438	56	319	3 993	4 806	4 806	16,8	
Ex Cotonou 3													
CENTRE MED KPONDEHOU	0	0	0	0	0	3 618	3 044	1 817	6 390	14 869	14 869	30,9	
CLINIQUE ST MARTIN	1	6	2	8	17	149	158	112	560	979	996	2,1	
COTONOU 3	2	34	29	59	124	37	205	231	465	938	1 062	2,2	
MINONKPO	98	238	185	218	739	415	777	1 080	1 541	3 813	4 552	9,5	
OASHA	0	0	0	0	0	175	458	415	1 435	2 483	2 483	5,2	
ST EMMANUEL	0	0	0	0	0	83	94	107	238	522	522	1,1	
ST MARIE LES ANGES	0	0	0	0	0	5 092	6 256	3 506	8 737	23 591	23 591	49,1	
Ex Cotonou 4													
AHOANSORI	0	0	0	0	0	623	526	233	573	1 955	1 955	18,0	
CMS STE PAUL	0	2	0	0	2	204	316	434	504	1 458	1 460	13,4	
COTONOU 4	3	15	5	38	61	1 271	1 398	1 172	3 548	7 389	7 450	68,6	
Ex Cotonou 5													

BETHESDA	380	517	157	592	1 646	6 491	8 714	9 329	25 287	49 821	51 467	69,1
COTONOU 5	0	1	0	0	1	1 222	2 152	1 313	4 806	9 493	9 494	12,8
DISP SIKECODJI	0	0	0	0	0	204	414	476	2 598	3 692	3 692	5,0
OASH ONG	0	2	2	11	15	81	238	488	1 166	1 973	1 988	2,7
ZOGBO	138	167	103	254	662	1 799	1 542	760	2 174	6 275	6 937	9,3
St Luc	46	113	24	77	260	12	69	94	427	602	862	1,2
Ex Cotonou 6												
COTONOU 6	0	0	0	0	0	638	1 687	1 981	4 836	9 142	9 142	12,3
CS/ORDH	0	0	0	0	0	204	881	731	3 252	5 068	5 068	6,8
DISP CADJEHOUN	0	0	0	0	0	124	343	521	1 965	2 953	2 953	4,0
HOUENOUSSOU	9	22	9	115	155	2 845	2 332	855	2 835	8 867	9 022	12,1
JORDAN	48	67	65	91	271	420	761	605	1 910	3 696	3 967	5,3
ST JEAN	2	1	0	0	3	13 660	8 573	4 867	17 069	44 169	44 172	59,4
Total	727	1 185	581	1 465	3 958	50 113	49 392	36 748	115 995	252 248	256 206	

Source : MSP/DPP/SSDRO-SNIGS

Tableau S3 : Fréquentation en 2001 des centres de santé de Cotonou

	Consultants hospitalisés					Consultants non hospitalisés					Total Général	%	
	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total	0_11 mois	1_4 ans	5_14 ans	15 ans et +	Total			
Ex Cotonou 1													
COTONOU 1						36	211	1 325	7 720	9 292	9 292	48,1	
CSMI						6 168	3 863	5		10 036	10 036	51,9	
Ex Cotonou 2													
ALLODO1						624	1 215	876	3 269	5 984	5 984	25,5	
COTONOU 2						2 483	2 889	1 945	6 087	13 404	13 404	57,2	
DISP AGBATO						695	585	361	1 473	3 114	3 114	13,3	
MATERN COTONOU II						101	0	26	797	924	924	3,9	
Ex Cotonou 3													
CENTRE MED KPONDEHOU						44	189	272	433	938	938	2,2	
COTONOU 3						3 773	3 135	1 517	5 142	13 567	13 567	31,3	
MINONKPO						310	660	909	1 522	3 401	3 401	7,8	
OASHA						141	380	359	1 015	1 895	1 895	4,4	
ST EMMANNUEL						0	8	13	23	44	44	0,1	
ST MARIE LES ANGES						5 460	6 365	2 225	9 472	23 522	23 522	54,2	
Ex Cotonou 4													
AHOUANSORI						627	465	242	462	1 796	1 796	9,4	
CMS SANTE POUR TOUS						521	786	862	3 578	5 747	5 747	30,0	
COTONOU 4						2 171	2 708	2 679	4 037	11 595	11 595	60,6	

Ex Cotonou 5												
BETHESDA					4 516	6 505	6 938	19 294	37 253	37 253	46,0	
COTONOU 5					1 809	2 650	1 380	5 593	11 432	11 432	14,1	
CS MENONTIN					3 342	3 926	2 438	12 701	22 407	22 407	27,6	
DISP SIKECODJI					256	376	302	1 010	1 944	1 944	2,4	
OASH ONG					20	33	69	233	355	355	0,4	
ZOGBO					2 255	1 895	915	2 605	7 670	7 670	9,5	
Ex Cotonou 6												
COTONOU 6					536	1 277	1 264	4 693	7 770	7 770	10,5	
HOUENOUSSOU					2 604	2 286	623	2 368	7 881	7 881	10,6	
CS/ORDH					251	770	689	2 987	4 697	4 697	6,3	
DISP. CADJEHOUN					109	174	275	1 050	1 608	1 608	2,2	
DJOMEHOUNTIN					189	309	156	908	1 562	1 562	2,1	
GARNISON								1 891	1 891	1 891	2,6	
JORDAN					315	479	340	1 590	2 724	2 724	3,7	
ST JEAN					10 943	11 349	5 218	18 407	45 917	45 917	62,0	
Total					50 299	55 488	34 223	120 360	260 370	260 370		

Source : MSP/DPP/SSDRO-SNIGS

Tableau S4 : VIH/Sida dans quelques villes en 2001

	Cotonou	Djougou-Natitin.	Pkou-Tchaourou	Aplahoué-Dogbo	Sèmè-Kpodji	Savalou
Taux de prévalence	3,3%	3,3%	7,2%	5,8%	3,9%	4,4%
Taux d'incidence	4,5‰	3,7‰	7,6‰	3,9‰	5,6‰	4,9‰

Source : MSP/DPP/SSDRO-SNIGS

Tableau S5 : Incidence de quelques maladies en 2001 (‰)

	Malnutrition	Anémies	IRA basses
Alibori	150	4,7	53
Atacora	110	3,6	49
Atlantique	150	16	32
Borgou	270	Nd	46
Collines	70	10,4	29
Couffo	100	6,3	21
Donga	90	Nd	41
Littoral (Cotonou)	160	12,6	40
Mono	90	Nd	32
Ouémé	220	22,1	43
Plateau	60	12,1	31
Zou	320	11,3	33
Bénin	160	11,2	38

Source : MSP/DPP/SSDRO-SNIGS

Tableau S6 : Durée moyenne de séjour et taux d'occupation de lits pour le CNHU de Cotonou en 2001

	Nombre de lits	Durée de séjour	Occupations des lits
Médecine générale	91	16,2	82%
Chirurgie	192	20,5	78%
Gynéco-obstétrique	78	4,7	70%
Néonatalogie	20	6,1	114%
Pédiatrie	115	8,9	71%
ORL-Ophtamol.	40	19,9	55%
SPAR	18	3,9	64%
hématologie	15	9,5	60%
Cardiologie	21	11,5	66%
Total	590	10,3	75%

Source : CNHU, 2001

Tableau S7 : Principales causes d'hospitalisation au CNHU de Cotonou en 2001

Type de maladies	Cas	%	Décès	Létalité
Maladies infectieuses	1622	15,8	136	8,4
Tumeurs	277	2,7	35	12,6
Maladies du sang	1416	13,8	78	5,5
Maladies endocriniennes	189	1,8	27	14,3
Troubles mentaux	21	0,2	0	0,0
Maladies du système nerveux	192	1,9	17	8,9
Maladies de l'oeil	87	0,8	1	1,1
Maladies de l'oreille, nez et gorge	27	0,3	1	3,7
Maladies de l'appareil circulatoire	759	7,4	83	10,9
Maladies de l'appareil respiratoire	418	4,1	42	10,0
Maladies de l'appareil digestif	576	5,6	24	4,2
Maladies de la peau et des tissus sous cutanés	50	0,5	5	10,0
Maladies de l'appareil ostéo-articulaire	184	1,8	0	0,0
Maladies de l'appareil uro-génital	444	4,3	37	8,3
Obstétrique	2328	22,7	9	0,4
Néonatalogie	262	2,6	43	16,4
Malformations congénitales	188	1,8	4	2,1
Lésions traumatiques	841	8,2	17	2,0
Causes externes	14	0,1	1	7,1
Autres motifs de recours	357	3,5	14	3,9
Ensemble	10252	100,0	574	

Source : CNHU, 2001

Tableau S8 : Fréquentation moyenne des centres de santé par département et par âge au Bénin en 2001

	< 1 an	1-4 ans	> 15 ans	Total
Alibori	1,0	0,6	0,3	0,4
Atacora	1,2	0,6	0,2	0,3
Atlantique	1,3	0,4	0,2	0,3
Borgou	1,3	0,7	0,5	0,5
Collines	1,3	0,7	0,3	0,4
Couffo	1,0	0,4	0,2	0,2
Donga	1,0	0,6	0,3	0,3
Littoral	2,3	0,7	0,3	0,4
Mono	1,2	0,1	0,3	0,3
Ouémé	2,2	0,9	0,4	0,5
Plateau	1,6	0,7	0,3	0,4
Zou	1,4	0,5	0,3	0,3
Bénin	1,4	0,6	0,3	0,4

Source : SNIGS/DPP/MSP, 2001

Tableau S9 : Consultations prénatales par département au Bénin en 2001

	Grossesses attendues	Nouvelles consultations	Consultations totales	Nombre de consulta./femme	Taux de couverture
Alibori	25674	20219	51683	2,6	78,8
Atacora	25832	19276	44238	2,3	74,6
Atlantique	30776	28033	92229	3,3	90,0
Borgou	33787	25140	70816	2,8	74,4
Collines	21382	22350	63464	2,8	104,5
Couffo	25201	23490	66507	2,8	93,2
Donga	16396	11577	33868	2,9	70,6
Littoral	26516	27179	90182	3,3	110,0
CNHU		5588	11834	2,1	
Mono	13883	14497	41166	2,8	104,4
Ouémé	32466	32849	112296	3,4	101,2
Plateau	16769	15580	52368	3,4	92,9
Zou	29859	28489	89175	3,1	95,4
Bénin	298541	268679	808320	3,0	91,6

Source: SNIGS/DPP/MSP, 2001

Tableau S10 : Ratios personnel de santé/population en 2001

	Médecins		Nbre hbts/médecin	Infirmiers		Nbre hbts/infirmier	Sage-femmes		Nbre femmes/sage-femme
	Public	Privé		Public	Privé		Public	Privé	
Alibori	14	1	32777	118	21	3537	16	5	5136
Atacora	14	2	31066	111	4	4322	18	2	5561
Atlantique	18	79	7022	91	178	2532	78	92	927
Borgou	19	21	16340	178	124	2164	45	9	2601
Collines	13	8	21005	107	63	2595	28	11	2649
Couffo	7	7	37790	78	25	5136	17	1	7037
Donga	5	1	54322	54	4	5619	9	0	8034
Littoral	124	390	1297	399	252	1024	191	161	541
Mono	25	2	11711	120	13	2377	38	3	1740
Ouémé	77	32	6762	249	87	2194	105	39	1244
Plateau	10	10	19795	71	24	7759	26	11	2562
Zou	21	23	14050	137	62	3106	45	27	2049
Bénin	347	576	6883	1713	857	2472	616	361	1539

Source : SNIGS/DPP/MSP, 2001

2.5. Environnement et assainissement

Tableau EA1 : Classification par type des cas de pollutions relevées à Cotonou en 2000

Cas de pollution	Types de polluants	Nbre de cas	%
Pollution du sol	Ordures ménagères	377	58,5
	eaux usées domestiques	108	16,8
	huile de vidange	39	6,1
	puisards	81	12,6
	déchets artisanaux	30	4,7
	déchets industriels	3	0,5
	matières fécales	6	0,9
	Ensemble	644	45,5
Pollution de l'air	latrines	179	73,1
	fumées domestiques	7	2,9
	élevage	23	9,4
	poussière industrielle	3	1,2
	odeurs	33	13,5
	gaz d'échappement	-	
	Ensemble	245	17,3
Pollution de l'eau	rejet industriel	3	100
	Ensemble	3	0,2
Pollution sonore	menuiserie	14	19,7
	scierie	24	33,8
	musique	4	5,6
	garage	6	8,5
	confessions religieuses	23	32,4
	Ensemble	71	5,0
Autres nuisances	encombrement de la voie	293	65,0
	déchets biomédicaux	131	29,0
	divagation des animaux	3	0,7
	abattoirs	6	1,3
	espaces verts	1	0,2
	connexions égouts	17	3,8
	Ensemble	451	31,9
	TOTAL	1414	100,0

Source : DDEHU-Atlantique, 2001

Tableau EA2 : Longueurs de chaussée en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001

	1990-1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Abomey					1959			1959
Bohicon					2213			2213
Cotonou	26835	6870	11184	4590	1300	14530	9439	74748
Ouidah					4000			4000
Parakou								0
Porto-Novo	3259	4106	4950	4155	1460	3717	11588	33235
Total	30094	10976	16134	8745	10932	18247	21027	116155

Source : DAVU/MEHU

Tableau EA3 : Longueurs de caniveaux latéraux en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001

	1990-1995	1996	1997	1998	Total
Abomey					-
Bohicon					-
Cotonou	44060	8945	18493	9329	80827
Ouidah					-
Parakou					-
Porto-Novo	5565	2090	8680	680	17015
Total	49625	11035	27173	10009	97842

Source : DAVU/MEHU

Tableau EA3 : Longueurs de caniveaux exutoires en mètres linéaires par l'AGETUR dans certaines villes de 1990 à 2001

	1990-1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Abomey					0			0
Bohicon					0			0
Cotonou	17270	1400	400	2275	0	0	6518	27863
Ouidah					4000			4000
Parakou								0
Porto-Novo	3259	4106	4950	4155	1460	3717	11588	33235
Total	20529	5506	5350	6430	5460	3717	18106	65098

Source : DAVU/MEHU

2.6. Logement

Tableau L1 : Evolution du nombre d'abonnés à la pré -collecte

Arrondissement	2001	2002	Accroissement
1	1374	1739	26,6%
2	1137	1731	52,2%
3	1414	1654	17,0%
4	744	1354	82,0%
5	886	1191	34,4%
6	1637	2043	24,8%
7	839	1410	68,1%
8	1552	1651	6,4%
9	1608	1844	14,7%
10	821	1075	30,9%
11	799	1253	56,8%
12	1721	2127	23,6%
13	212	257	21,2%
Ensemble	14744	19329	31,1%

Source : PGDSM, Octobre 2002

Tableau L2 : Part des abonnés au système de pré -collecte des ordures ménagères

Arrondissement	Habitation non abonnée	Abonné	%
1	5013	1739	25,8
2	2514	1731	40,8
3	1534	1654	51,9
4	1541	1354	46,8
5	1197	1191	49,9
6	1657	2043	55,2
7	868	1410	61,9
8	1456	1651	53,1
9	2694	1844	40,6
10	2609	1075	29,2
11	1381	1253	47,6
12	2400	2127	47,0
13	835	257	23,5
Ensemble	25699	19329	42,9

Source : PGDSM, Octobre 2002

Tableau L3 : Revenu de la pré -collecte

Arrondissement	2001	2002	Accroissement
1	17 106 580	19 760 580	15,5%
2	12 630 000	15 822 000	25,3%
3	17 344 400	20 920 800	20,6%
4	11 642 000	16 072 440	38,1%
5	21 154 360	25 970 360	22,8%
6	20 438 400	24 985 600	22,2%
7	12 902 000	22 871 200	77,3%
8	18 707 200	19 517 200	4,3%
9	22 169 000	25 313 400	14,2%
10	9 858 800	12 846 800	30,3%
11	16 037 000	20 903 000	30,3%
12	30 208 012	37 998 612	25,8%
13	2 686 000	3 036 000	13,0%
Ensemble	212 883 752	266 017 992	25,0%

Source : PGDSM, Octobre 2002

Tableau L4 : Emplois générés par le système de pré -collecte

Type	Hommes	Femmes	Total
Responsable	105	5	110
Responsable de zone	32	10	42
Animateur	24	7	31
Charretier	406	0	406
Percepteur	40	9	49
Secrétaire	14	20	34
Comptable	12	3	15
Chauffeur	7	0	7
Gardien/Planton	8	0	8
Total	648	54	702

Source : PGDSM, Octobre 2002

Tableau L5 : Besoins annuels en logements et en parcelles dans les principales villes du Bénin

Villes	Logements	Parcelles
Cotonou	3273	1636
Porto-Novo	699	349
Parakou	701	351
Abomey	450	225
Bohicon	424	212
Total	5547	2773

Source : DHC-MEHU, 2000

Tableau L6 : Loyers mensuels suivant les arrondissements

Arrondissement	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4-7 pièces
1	3000	12250	35000	
2	5000	12670	28000	
3	5000	10800	23300	75000
4	5000	12710	26670	
5	6500	13000	30000	
6	4000	10200	30000	
7	4000	11570	30000	60000
8	5000	11000	32500	
9	9300	11000	30000	
10	6000	11560	28750	75000
11	5000	8710	40000	
12	4000	13670	30000	135000
13	5000	9380	30000	
Ensemble	5138	11425	30325	86250
Coefficient de variation	28,8%	12,2%	12,7%	33,4%

Source : Enquête Logement 2002, Cotonou, calculs INSAE

Tableau L7 : Principaux éléments de confort de l'habitat discriminant les ménages par arrondissement

% de ménages possédant d'éléments de confort	ARRONDISSEMENT													Total
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	
Mur en dur (béton, ciment, pierres)	86,29	82,75	71,94	100	91,75	82,89	89,22	92,16	89,08	73,53	87,78	81,61	78,67	83,83
Accès à l'électricité	86,21	69,15	68,43	100	88,53	88,16	22,41	79,97	78,23	84,04	87,29	74,22	69,59	70,40
Accès à l'eau courante (robinet)	86,21	69,15	68,43	100	88,53	88,16	22,41	79,97	78,23	84,04	87,29	74,22	69,59	70,40
Aisance avec chasse d'eau	8,19	11,56	17,62	23,96	14,70	16,39	0,15	13,11		20,39	9,41	45,55	14,06	22,10
Concession	76,72	51,86	36,08	19,36	77,04	34,87	42,88	82,20	89,08	81,18	50,71	20,40	65,40	47,71
Combustible utilisé (charbon)	69,87	51,86	52,99	72,65	71,55	51,60	47,66	64,79	38,18	61,97	62,43	45,69	61,97	55,16

Source : Enquête Emploi 2002, Cotonou, calculs INSAE

Tableau L8 : Mode d'occupation des logements par arrondissement

% de ménages ayant un type de statut d'occupation	ARRONDISSEMENT													Total
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	
Propriété avec titre foncier			3,53	7,99	18,35	33,50	0,15	17,57		22,41		26,64		14,73
Propriété sans titre foncier	57,52	17,25	45,27	7,99	2,75	18,85	51,57	16,28	50,94	13,88	12,22	16,29	19,08	23,26
Location	28,82	36,57	30,37	45,29	17,87	21,60	31,72	32,76	27,28	33,56	33,29	9,61	44,90	25,23
Logé gratuitement par des tiers	9,57	46,18	20,83	38,72	61,03	26,05	16,40	33,38	21,77	30,14	54,49	47,10	36,02	36,49
Logé par l'employeur	4,09						0,15					0,36		0,29
Autres			3,53	7,99	18,35	33,50	0,15	17,57		22,41		26,64		14,73
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Emploi 2002, Cotonou, calculs INSAE

Tableau L9 : Principaux éléments d'équipement discriminant les ménages par arrondissement

% de ménages possédant un type d'équipement	ARRONDISSEMENT													Ensemble
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	
Possède au moins une voiture	8,29	23,04	23,12	19,36	14,23	17,12	10,70	25,25	10,92	15,92	9,41	45,09	9,24	23,63
Possède au moins une moto/mobylette	27,32	76,98	32,14	46,70	36,22	35,40	21,40	36,61	32,70	33,24	47,40	34,66	59,59	35,90
Possède au moins une Bicyclette	0	0	14,11	13,37	12,37	0	51,73	1,73	10,92	8,38	0	0,31	10,76	11,90
Possède au moins une Radio	95,86	82,75	79,37	100,00	91,27	83,54	78,83	83,85	67,30	76,49	81,67	88,38	92,21	85,40
Possède au moins une Télé	60,28	46,13	66,67	78,66	68,80	55,16	42,19	58,29	38,18	53,86	61,94	63,54	71,58	59,53
Possède au moins une HI-FI (chaîne)	8,19	28,82	14,09	23,96	15,60	29,58	0,15	16,90	5,42	18,16	28,16	47,66	5,95	23,76
Possède au moins un magnéscope	32,96	46,13	25,09	19,97	15,60	33,35	0,55	41,37	5,42	13,78	35,67	51,10	22,78	29,22
Possède au moins un réfrigérateur	30,19	28,82	35,24	37,92	33,95	31,46	0,55	28,53	21,84	20,48	29,57	51,25	17,06	30,30
Possède au moins une cuisinière	13,69	23,04	14,11	19,36	10,10	15,08	0,15	17,59	5,42	4,84	1,89	45,09	14,61	19,91
Possède au moins un climatiseur	0	0	7,04	7,99	0	0	0	5,17	5,42	4,56	0	16,99	0	6,49
Possède au moins un ventilateur	32,96	34,57	48,62	72,04	61,03	53,28	0,31	42,25	16,35	60,62	53,02	40,92	46,21	40,38
Possède au moins une machine à coudre	0	0	10,58	23,94	29,35	7,55	15,70	4,85	29,15	15,42	2,81	0,48	14,11	9,57
Possède au moins un téléphone conventionnel	24,65	11,56	34,11	21,96	21,10	15,07	0	15,90	10,92	16,10	20,64	38,53	7,79	21,25
Possède au moins un téléphone portable	38,38	51,86	48,21	33,94	31,19	31,62	0,31	37,67	21,77	45,82	38,49	46,70	38,04	35,06
Possède au moins un ordinateur	5,52	0	7,04	0	2,75	7,54	0	10,34	0	0,09	0	22,63	1,50	8,66
Possède au moins une maison en location	0	0	3,53	3,99	5,50	18,45	0	5,85	0	8,94	9,84	13,53	1,50	7,56

Source : Enquête Emploi 2002, Cotonou, calculs INSAE

2.7 Activité, Emploi et Chômage

Tableau AEC 1 : Taux d'activité à Cotonou suivant les arrondissements

Arrondissement	Taux d'activité global		Taux d'activité pour la tranche d'âge 25 à 55 ans				Des 15 ans et plus			
	Au sens du BIT	Au sens large	Homme		Femme		Au sens du BIT	Au sens large	Taux de dépendance	Taux de Dépendance large
			Au sens du BIT	Au sens large	Au sens du BIT	Au sens large				
1er	48,48	48,48	100	100	67,99	67,99	82,26	82,26	77,1	77,1
2ème	67,74	69,65	94,33	100	100	100	96,38	100,00	16,8	19,6
3ème	61,09	62,04	85,72	85,72	84,27	88,21	84,94	87,06	44,8	46,4
4ème	64,51	64,51	100	100	82,15	82,15	89,71	89,71	43,0	43,0
5ème	63,18	63,58	100	100	96,90	96,90	97,91	97,91	45,2	45,9
6ème	60,51	60,51	94,96	94,96	70,55	70,55	83,66	83,66	59,5	59,5
7ème	50,46	50,46	85,05	85,05	63,35	63,35	72,25	72,25	62,5	62,5
8ème	64,71	65,17	97,25	98,62	79,86	79,86	86,19	86,69	43,1	43,9
9ème	56,43	62,36	100	100	83,31	83,31	92,58	92,58	42,7	53,7
10ème	56,80	57,87	92,49	92,49	71,44	75,56	80,88	83,15	73,8	75,9
11ème	56,09	56,09	96,90	96,90	81,57	81,57	88,12	88,12	64,0	64,0
12ème	52,09	52,09	99,85	99,85	66,17	66,17	84,03	84,03	59,3	59,3
13ème	51,16	51,16	87,09	87,09	66,26	66,26	76,27	76,27	70,6	70,6
Total	54,93	55,19	94,23	94,36	71,92	72,47	82,37	82,72	59,0	59,5

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Ancien occupé : C'est celui qui a travaillé au moins une fois avant de se trouver au chômage

Primo – demandeur : C'est celui qui cherche son premier emploi.

Tableau AEC 2 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

		ARRONDISSEMENT									Ensemble
		4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	
Effectif	Ancien occupé	149	814	355		420	133	1338		62	3271
	Primo-demandeur				51				442	4593	5086
	Ensemble	149	814	355	51	420	133	1338	442	4655	8357
% de chômeurs	Ancien occupé	4,56	24,89	10,85		12,84	4,07	40,90		1,90	100
	Primo-demandeur				1,00				8,69	90,31	100
	Ensemble	1,78	9,74	4,25	0,61	5,03	1,59	16,01	5,29	55,70	100
Age moyen	Ancien occupé	33	39	43,00	,	54	29	32,5	,	41,32	38,07
	Primo-demandeur	,	,	,	25	,	,	,	24,5	30,29	29,73
	Ensemble	33	39	43,00	25	54	29	32,5	24,5	30,44	33,00
Durée moyenne de chômage (en mois)	Ancien occupé	22	102,33	129,31	,	42	115	7,5	,	28,68	54,17
	Primo-demandeur	,	,	,	13	,	,	,	17	30,94	29,55
	Ensemble	22,00	102,33	129,31	13	42	115	7,5	17	30,91	39,19
% de chômeurs de + d'un an	Ancien occupé	8,21	44,85	13,06		23,14	7,33			3,42	100
	Primo-demandeur				1,01				8,74	90,25	100
	Ensemble	2,17	11,85	3,45	0,74	6,11	1,94		6,43	67,31	100
Horaire hebdomadaire souhaité	Ancien occupé	48,00	30,00	40,00	,	70,00	40,00	45,00	,	42,59	43,83
	Primo-demandeur	,	,	,	48,00	,	,	,	40,00	42,91	42,71
	Ensemble	48,00	30,00	40,00	48,00	70,00	40,00	45,00	40,00	42,91	43,15
Prétention salariale (Montant en milliers de FCFA)	Ancien occupé	50	46,67	43,33	,	15	10	52,5	,	66,19	43,66
	Primo-demandeur	,	,	,	50	,	,	,	55	85,25	82,27
	Ensemble	50	46,67	43,33	50	15	10	52,5	55	84,99	67,15
Salaire de réservation (Montant en milliers de FCFA)	Ancien occupé	25	36,67	28,00	,	,	30	37,5	,	52,81	35,41
	Primo-demandeur	,	,	,	40	,	,	,	47,5	99,80	92,13
	Ensemble	25	36,67	28,00	40	,	30	37,5	47,5	98,81	66,33
% accepte de réviser	Ancien occupé	100	100	100	0	,	100	100	0	2,09	45,50
	Primo-demandeur	0	0	0	100	,	0	0	100	97,91	54,50
	Ensemble	100	100	100	100	,	100	100	100	64,11	74,98

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

NB : Les arrondissements 1, 2, 3 et 13 n'apparaissent pas dans ce tableau pour le simple fait que le nombre de chômeurs dénombrés dans chacune de ces localités ne permet pas de calculer des indicateurs du chômage.

Tableau AEC 3 : Taux de chômage par sexe et par âge

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	5,54	7,18	4,01	6,21
Femmes	0,82	1,10	0,00	0,88
Total	2,75	4,20	2,41	3,45

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

2.8. Indice des prix à la consommation et Inflation

Tableau II : Indices mensuels des prix à la consommation à Cotonou

Année 1997	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	102,0	101,1	103,5	108,0	105,1	103,5	102,2	101,2	98,9	100,1	104,4	107,5	103,1
Articles d'habillement et articles chaussants	100,3	100,4	100,4	100,4	100,4	100,3	100,7	100,8	100,9	100,9	101,2	102,0	100,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	105,6	106,2	107,6	107,0	110,0	110,3	110,4	109,9	108,9	109,0	109,0	109,3	108,6
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	101,4	101,5	102,3	103,2	103,5	104,0	104,7	104,9	104,9	105,3	105,6	105,8	103,9
Santé	100,3	100,3	100,3	104,1	104,1	104,1	104,6	104,6	104,6	104,6	104,4	104,4	103,4
Transport	102,7	102,1	102,9	102,0	106,7	106,4	106,9	106,1	104,9	105,7	106,2	105,8	104,9
Loisirs, spectacles et culture	99,5	99,5	100,9	100,9	102,9	105,3	107,2	107,2	107,8	107,8	107,8	108,0	104,6
Enseignement	97,9	97,9	97,8	97,9	97,9	97,9	98,1	98,1	100,9	100,9	92,1	92,1	97,5
Hôtels, cafés, restaurants	104,2	104,0	104,0	104,5	104,6	104,6	105,6	105,6	107,8	109,2	109,2	109,2	106,0
Autres biens et services	100,3	100,3	100,6	100,6	100,7	100,7	100,6	100,6	100,6	100,5	100,5	101,6	100,6
Indice global	102,1	101,7	103,0	104,9	104,6	104,1	103,9	103,3	102,6	103,3	104,8	106,2	103,7

Année 1998	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	107,6	106,2	109,5	114,7	115,5	119,1	112,9	109,3	107,0	104,4	108,7	114,3	110,8
Articles d'habillement et articles chaussants	101,2	102,7	103,3	103,3	103,3	103,7	103,7	104,6	104,6	104,6	104,8	104,8	103,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	112,6	114,3	113,4	114,3	114,3	115,1	113,1	112,1	112,2	114,8	115,8	112,2	113,7
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	106,7	108,0	107,6	108,3	109,7	109,5	112,5	112,5	112,6	110,0	111,3	111,0	110,0
Santé	105,5	105,5	101,1	101,1	101,1	101,1	105,6	105,6	105,6	105,7	106,0	106,0	104,2
Transport	109,0	111,4	127,4	111,4	111,4	109,8	110,2	110,6	110,2	110,3	110,3	119,6	112,6
Loisirs, spectacles et culture	107,8	107,8	107,8	107,8	107,8	107,8	105,9	105,8	105,8	106,2	106,3	106,3	106,9
Enseignement	92,0	92,3	92,3	92,3	92,6	92,6	92,6	92,6	92,6	103,3	103,0	103,2	95,1
Hôtels, cafés, restaurants	109,1	110,9	116,5	116,5	116,5	116,5	116,5	116,5	116,4	116,4	116,4	116,4	115,4
Autres biens et services	102,5	102,5	102,5	102,5	102,7	102,8	102,7	102,7	102,7	102,7	103,4	103,4	102,8
Indice global	107,0	107,2	110,4	110,9	111,3	112,7	110,4	109,0	108,1	107,5	109,4	112,2	109,7

Année 1999	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	113,0	108,9	105,1	114,2	115,1	111,8	111,8	113,3	110,1	107,8	106,6	106,8	110,4
Articles d'habillement et articles chaussants	105,4	105,4	105,4	105,3	105,3	105,3	105,2	105,1	105,0	104,9	104,9	104,9	105,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	112,7	114,0	114,1	112,9	112,9	112,4	111,7	112,7	113,7	112,9	112,2	111,3	112,8
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	111,3	111,4	111,0	110,6	110,4	110,4	110,4	109,9	108,9	108,8	108,8	109,0	110,1
Santé	105,8	105,8	111,6	111,8	111,8	111,8	111,8	111,8	111,8	111,8	111,8	111,8	110,8
Transport	111,3	111,8	111,4	111,4	111,4	110,6	109,6	108,8	108,8	110,1	110,1	110,4	110,5
Loisirs, spectacles et culture	106,8	106,0	106,0	106,1	106,1	106,2	106,2	106,3	106,3	106,3	106,3	106,7	106,3
Enseignement	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3	103,3
Hôtels, cafés, restaurants	116,5	116,5	118,1	116,5	116,5	116,5	116,6	116,9	116,9	117,0	117,0	117,4	116,9
Autres biens et services	104,1	104,1	104,1	104,1	104,2	104,2	104,2	104,2	104,1	104,1	104,1	104,0	104,1
Indice global	111,0	109,5	108,4	111,7	112,0	110,6	110,4	111,1	109,8	109,0	108,4	108,5	110,0

Année 2000	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	106,8	106,4	110,8	113,0	114,8	115,7	113,4	112,6	108,8	101,1	111,0	115,7	110,8
Articles d'habillement et articles chaussants	105,5	105,6	105,6	108,3	109,5	110,2	110,4	110,4	111,0	111,0	110,5	110,4	109,0
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	112,8	113,9	113,4	113,5	116,2	123,6	123,8	123,2	123,3	131,2	128,0	126,6	120,8
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	110,6	111,2	111,8	112,3	112,4	112,9	114,2	114,4	114,7	114,7	114,8	114,9	113,2
Santé	112,2	112,2	112,3	112,3	113,1	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,7	113,2
Transport	109,3	118,9	126,3	125,9	125,9	143,9	142,4	140,1	144,8	144,1	150,1	153,4	135,4
Loisirs, spectacles et culture	108,8	108,8	108,8	108,8	108,8	109,3	109,2	109,2	109,3	109,3	109,4	109,4	109,1
Enseignement	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,0	104,6	104,6	104,1
Hôtels, cafés, restaurants	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	118,8	119,0	119,0	118,8
Autres biens et services	101,9	101,9	101,9	102,1	102,7	102,7	102,7	102,7	104,8	107,6	107,6	107,8	103,9
Indice global	108,7	109,7	112,1	113,2	114,4	117,3	116,4	115,8	115,1	116,9	117,2	119,2	114,7

Année 2001	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	110,8	107,4	111,3	114,0	118,3	115,8	116,9	114,0	112,4	113,8	116,2	121,1	114,3
Articles d'habillement et articles chaussants	108,9	108,9	107,8	107,8	108,7	108,7	108,7	108,6	108,7	108,9	109,2	109,2	108,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	124,1	123,4	123,3	123,9	124,7	126,7	127,1	127,0	127,6	126,0	126,0	125,2	125,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	111,8	111,5	112,2	113,7	114,4	114,9	114,9	115,1	114,9	114,8	114,8	114,8	114,0
Santé	115,3	115,3	111,1	110,8	117,0	117,0	117,0	118,1	118,1	119,4	119,5	120,3	116,6
Transport	151,7	153,4	158,7	159,7	158,0	158,1	156,5	155,3	156,1	154,2	153,4	151,7	155,6
Loisirs, spectacles et culture	109,0	108,9	110,0	110,0	110,0	110,1	110,1	110,2	110,2	110,2	110,6	110,6	110,0
Enseignement	104,6	104,6	104,6	104,6	104,6	104,6	104,6	105,5	105,5	107,7	107,7	107,7	105,5
Hôtels, cafés, restaurants	119,2	119,2	119,2	119,2	119,2	119,2	120,0	120,2	120,4	120,4	120,4	120,4	119,7
Autres biens et services	109,4	110,4	110,7	111,3	111,9	113,7	113,6	113,7	113,7	113,6	114,0	114,0	112,5
Indice global	116,8	115,6	117,5	118,9	120,9	120,3	120,7	119,5	119,1	119,3	120,3	122,0	119,2

Année 2002	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Produits alimentaires, boissons et tabac	115,7	116,3	118,3	121,4	122,0	125,3	131,4	122,5	115,472	116,555	121,009	121,1	120,6
Articles d'habillement et articles chaussants	110,4	110,3	110,3	110,6	110,6	110,6	110,6	110,7	110,639	110,64	110,64	110,7	110,6
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	127,9	125,0	123,2	129,1	123,3	124,6	124,6	135,4	135,619	135,97	135,29	137,0	129,7
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	115,9	115,9	115,9	115,9	116,0	115,9	116,4	115,9	115,895	116,244	116,082	116,4	116,0
Santé	119,2	119,5	119,5	119,5	119,5	119,5	118,9	119,7	119,632	119,632	119,632	119,6	119,5
Transport	150,2	150,5	147,7	147,8	147,8	153,8	153,8	144,7	152,626	151,82	151,82	153,2	150,5
Loisirs, spectacles et culture	110,7	109,3	109,3	109,3	109,3	109,3	109,3	109,6	109,575	109,537	109,624	109,6	109,5
Enseignement	116,9	116,9	116,9	116,9	116,9	116,9	116,9	116,9	118,921	118,921	118,921	118,9	117,6
Hôtels, cafés, restaurants	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	120,4	120,6	120,633	120,633	120,633	120,6	120,5
Autres biens et services	110,6	110,5	110,5	110,4	110,4	110,4	110,4	110,4	111,059	111,059	111,059	111,4	110,7
Indice global	119,8	119,9	120,3	122,1	121,8	123,8	126,2	122,9	121,0	121,4	123,1	123,5	122,2

Source : SCVM/DSS/INSAE

Tableau I2 : Taux d'inflation à Cotonou de 1998 à 2002

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Annuel
1998	4,8%	5,4%	7,2%	5,7%	6,4%	8,3%	6,3%	5,5%	5,4%	4,1%	4,4%	5,6%	5,8%
1999	3,7%	2,1%	-1,8%	0,7%	0,6%	-1,9%	0,0%	1,9%	1,6%	1,4%	-0,9%	-3,3%	0,3%
2000	-2,1%	0,2%	3,4%	1,3%	2,1%	6,1%	5,4%	4,2%	4,8%	7,2%	8,1%	9,9%	4,2%
2001	7,5%	5,4%	4,8%	5,0%	5,7%	2,6%	3,7%	3,2%	3,5%	2,1%	2,6%	2,3%	4,0%
2002	2,6%	3,7%	2,4%	2,7%	0,7%	2,9%	4,6%	2,8%	1,6%	1,8%	2,3%	1,2%	2,4%

Source : SCVM/DSS/INSAE

III. RAPPORT SOCIAL

Le rapport social présente des commentaires sur les indicateurs et tableaux présentés ci-dessus. Ce rapport décrit la situation sociale de la commune de Cotonou à travers quatre principaux axes (Education-santé, Environnement et assainissement, Pauvreté et Inflation et Emploi et Chômage et Logement). Tout en passant en relief tous ces aspects de la vie sociale à Cotonou, ce rapport met l'emphase sur les questions de logement, de l'emploi et du chômage.

3.1. Démographie

Les données sur la population montre qu'en 2001, la population de la commune de Cotonou est estimée à 666 549 habitants dont 51% est de sexe féminin et le rapport de masculinité est de 96 hommes pour 100 femmes. Mais selon les résultats provisoires du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de février 2002, la population de Cotonou est de 658 572 habitants dont 51,3% est du sexe féminin. On observe une disparité dans la répartition spatiale de cette population selon les arrondissements. En effet, selon les estimations de 2001, si la majorité de la population des arrondissements tourne autour de 7% de la population totale de Cotonou, les arrondissements les plus peuplés sont constitués du 6^{ème} Arrondissement (11,73% de la population totale), du 12^{ème} Arrondissement (9,82%) et le 13^{ème} Arrondissement (8,08%) comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Contribution des Arrondissements à la constitution de la population de Cotonou

Arrondissement	
Proportion	
1er Arrond	2e Arrond
3e Arrond	4e Arrond
5e Arrond	6e Arrond
7e Arrond	
6,68	6,37
8,49	6,33
6,94	11,73
7,61	

8e Arrond	9e Arrond	10e Arrond	11e Arrond	12e Arrond	13e Arrond
6,79	7,15	6,2	7,82	9,82	8,08

De même, selon les résultats de l'EDSB-2001, la taille moyenne des ménages à Cotonou est de 4,7 personnes par ménage et la proportion des femmes chefs de ménages est de 23,9% contre 20,3% pour l'ensemble du Bénin. Par ailleurs, cette enquête montre également que la proportion des enfants vivant en situation difficile est importante. En effet, à Cotonou, seulement 52,8% des enfants de moins de 15 ans vivent avec leurs deux parents, 27% des enfants vivent avec l'un des parents et 13,9 des enfants ne vivent avec aucun parent.

Fécondité

Si le niveau de la fécondité des femmes béninoises reste encore élevé au Bénin (une femme béninoise donne naissance en moyenne à 5,6 enfants avant la fin de sa vie féconde), celle de la commune de Cotonou en particulier ont tendance à fortement limiter les naissances puisque chaque cotoinoise donne naissance en moyenne 3,4 enfants avant la fin de sa vie féconde. De

plus, au moment de l'enquête EDSB-II, seulement 8,2% des femmes de Cotonou étaient enceintes contre 11,5% au niveau national. Cette réduction de la fécondité peut s'expliquer entre autre par l'utilisation plus accrue des méthodes contraceptives modernes (11,8% des Cotonnoises contre 7,2% de l'ensemble des béninoises) et par une entrée tardive à l'union (l'âge médian à l'union à Cotonou est de 22,4% pour 18,8% pour le Bénin).

Mortalité

Par rapport à la mortalité des enfants, la mairie de Cotonou est celle où le niveau est le moins élevé. En effet, à Cotonou 56 enfants sur 1000 décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire contre 104,5 pour mille au niveau national et 88,7 enfants de Cotonou contre 175,5 enfants pour mille décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire pour la période des 10 dernières années précédant l'enquête. Cette situation est due au niveau de la couverture vaccinale des enfants (67,7% des enfants à Cotonou ont reçu tous les vaccins de la PEV contre 59% pour le Bénin), à la qualité des soins prénatals (97,6% des femmes de Cotonou ont consulté soit un médecin, soit une infirmière ou sage-femme durant leur grossesse contre 81,1% pour le Bénin) et au degré d'assistance à l'accouchement par un personnel qualifié (96,6% des femmes à Cotonou contre 65,5% des femmes béninoises).

Participation de la femme au fonctionnement du ménage.

1- Participation de la femme à la prise de décision

La participation de la femme à certaines prises de décision concernant différents domaines de la vie conjugale est un élément essentiel pour son épanouissement social et mental. Pour leurs propres soins, seulement 31,2% des femmes de Cotonou déclarent avoir le dernier mot seule ou conjointement contre 31,8% pour le Bénin, 38% peuvent décider des faire des achats importants et 53% des femmes de Cotonou peuvent décider de rendre des visites à la famille, aux parents ou aux amis. Enfin 60,1% peuvent choisir quelle nourriture préparer chaque jour à Cotonou.

2- Opinion de la femme à l'égard de la violence conjugale.

L'enquête EDSB-2001 montre que si au Bénin 29,2% des femmes approuvent que leur mari les frappe quand elle brûle la nourriture, seulement 8,6% des Cotonnoises acceptent cet état de choses. De même 14,5% et 17,3% des femmes de Cotonou acceptent que leur mari les frappe lorsque respectivement elles sortent sans lui dire et si elles négligent les enfants et 6,3% acceptent qu'elles soient battues quand elles refusent les rapports sexuels avec eux.

3- Décision sur l'utilisation des revenus

La femme béninoise et plus particulièrement celle de Cotonou est très indépendante puisque la majorité d'entre elles (89,4% des Cotonnoises et 80,1% des Béninoises) décident d'elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent et seulement 5,4% à Cotonou et 12% au Bénin décident avec leur conjoint.

3.2. Education

Les données relatives au secteur de l'éducation collectées dans le cadre de l'élaboration du présent document sont essentiellement celles qui caractérisent l'enseignement formel qui se dispense dans divers établissements maternels, primaires.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'EDSB-2001 a évalué le taux de scolarisation à 78,1%. Les garçons s'en sortent mieux avec un taux net de scolarisation de 89,5% contre 68,2% pour les filles. Cependant la question du rendement interne du système éducatif mérite d'être repensée efficacement dans la commune de Cotonou. En effet, il est caractérisé par un taux de redoublement oscillant autour de 16% (du CI au CM2, atteignant 20% au CM2) et un taux d'abandon fluctuant autour de 4%.

Les ratios élèves/maîtres et élèves/classe se sont aggravés entre 2000 et 2001 passant respectivement de 41,8 à 48,0 et de 43,2 à 47,9 indiquant une baisse de la capacité d'encadrement des élèves. La situation est plus marquée dans les arrondissements 6, 10 et 11.

L'analyse des résultats des examens indique à Cotonou une augmentation du taux de réussite au niveau du CEP. Ce taux est en effet passé de 65,9% en 1999 à 72,38% en 2001. Si ce taux n'a pas connu une variation significative au niveau des hommes, on note une nette progression au niveau des filles où 80% ont réussi en 2001 contre 62,28% en 1999. Les résultats du BEPC n'ont pas connu de variations importantes entre 1999 et 2001 à Cotonou.

3.3. Santé

Le développement du secteur sanitaire à Cotonou s'appuie sur les prestations d'un nombre relativement élevé de personnel sanitaire rendant ainsi les ratios personnel de santé/population meilleurs à ceux des autres départements. On enregistre par exemple 1 médecin pour 1297 habitants contre 1 médecin pour 54.322 habitants dans la Donga et 1 médecin pour 6.883 habitants sur le plan national. Cotonou bénéficie d'une bonne symbiose entre le secteur privé et le secteur public. Malgré les difficultés méthodologiques pour approcher le nombre exact de personnel de santé dans le secteur privé, on est presque sûr qu'on compterait plus de médecin exerçant dans le privé que dans le public. Il y a donc pour la ville de Cotonou, une opportunité à coopérer avec le secteur privé dans le domaine sanitaire. Les actions pourraient s'orienter dans le sens de l'organisation et de la réglementation au niveau du secteur privé. Ces actions passent par un recensement de ces derniers y compris tout le personnel utilisé.

3.4. Environnement et assainissement

Une classification des différents types de pollution a permis de retenir quatre types au niveau de Cotonou :

- pollution du sol (ordures ménagères, eaux usées domestiques, huiles de vidange, puisards, déchets artisanaux, déchets industriels, matières fécales) ;
- pollution de l'air (latrines, fumée domestique, poussières industrielles, odeurs, autres) ;
- pollution sonore (meunerie, scierie, musique, garage, confessions religieuses, autres...)
;
- autres nuisances (encombrement de la voie, déchets biomédicaux, divagation des animaux, abattoirs, espaces verts, connexions aux égouts...).

En 2000, sur 1414 cas relevés, la pollution du sol vient en tête avec 644 cas (soit 45,5%), la pollution de l'air avec 245 cas (soit 17,3%), la pollution sonore 71 cas soit 5%. Les autres nuisances font 32,1% des cas relevés. Dans ce dernier groupe, on note particulièrement les déchets biomédicaux (28,8%) qui méritent un traitement particulier.

En 2001, la même investigation réalisée dans les mêmes conditions a révélé que la pollution du sol demeure la plus importante avec 43% des cas. Ce qui traduit l'acuité des problèmes environnementaux majeurs dans la ville de Cotonou notamment dans ses volets relatifs à la gestion des ordures ménagères et des eaux usées domestiques. L'encombrement de la voie, les déchets biomédicaux et la divagation des animaux classés dans la rubrique "autres nuisances" viennent en deuxième position. Ils représentent 31% de toutes les pollutions en 2001. L'encombrement des voies est malheureusement une infraction trop fréquente voire permanente. De nombreux trottoirs sont de ce fait illégalement occupés et des espaces verts sont constamment détruits.

Par rapport aux cas de pollution relevés, il est effectué des visites de réinspections pour observer si ces cas ont été levés. L'examen des résultats de cet exercice en 2001 montre que le taux de "cas non levés" est de 51%. Un peu plus de la moitié des cas relevés sont demeurés comme tels. Ce taux est d'ailleurs passé de 49% en 2000 à 51% en 2001.

Au niveau de la collecte des ordures ménagères, il est frappant de noter une dynamique positive dans ce domaine. En effet, le nombre d'abonnés est en pleine croissance. Les revenus de la pré-collecte suivent également l'évolution positive consécutive à la hausse du nombre d'abonnés. A titre illustratif, les revenus cumulés de la pré-collecte ont été évalués à 266.017.992 FCFA en septembre 2002 soit une hausse de l'ordre de 25% par rapport aux revenus de toute l'année 2001. Le taux de recouvrement fluctue autour de 90% indiquant une adhésion favorable des ménages. L'impact sur l'emploi des activités de pré-collecte est notable. En effet, 702 emplois ont été créés (648 pour les hommes et 54 pour les femmes). L'évolution du nombre d'abonnés suivant les arrondissements indiquent que de grands efforts ont été fournis particulièrement dans les arrondissements 2,4 et 7. On remarque une certaine stagnation dans l'arrondissement 8 bien qu'il reste encore 1456 concessions non abonnés. S'agissant des autres arrondissements, la croissance du nombre d'abonnés reste appréciable.

Deux problèmes restent à ce jour non résolus ou du moins ne connaissent pas encore un aboutissement heureux. Il s'agit des lieux de dépôts des déchets et la question de la valorisation de ces déchets (compostage).

3.5. Pauvreté et Inflation

Sur la base des données de 1999 - 2000, les régions prioritaires en matière de programme de réduction de la pauvreté sont celles du Borgou et du Couffo pour le milieu rural et du Littoral et du Borgou en ce qui concerne le milieu urbain. Elles ont les contributions aux différents indices de pauvreté nationaux les plus élevées. En milieu urbain, par exemple, la ville de Cotonou contribue à elle seule pour 60% à la pauvreté urbaine; pour 68,7% à la profondeur de la pauvreté urbaine et pour près de 75% à la sévérité de la pauvreté urbaine.

Encadré n°1 : Quelques indicateurs de pauvreté

- **Incidence de la pauvreté alimentaire** est le pourcentage des ménages urbains en dessous du seuil de pauvreté alimentaire ;
- **Incidence de la pauvreté globale** est le pourcentage des ménages en dessous du seuil de pauvreté global ;
- **Ratio du déficit de dépenses** est le quotient de l'écart entre les dépenses moyennes des pauvres et le seuil de pauvreté sur le seuil de pauvreté en question ;
- **Coefficient de contribution de chaque ville à la pauvreté urbaine nationale.** Ce coefficient est calculé pour une ville donnée en multipliant la part de cette ville dans la population totale par le ratio de l'incidence de pauvreté dans la ville sur l'incidence nationale de pauvreté ;

L'analyse de l'évolution des prix à la consommation indique pour l'année 2002, un repli par rapport aux années précédentes notamment les années 2000 et 2001. En effet, le taux d'inflation pour l'année 2002 (non compris le mois de décembre dont on n'a pas encore les informations) s'inscrit en légère baisse par rapport à son niveau de 2001 passant de 4,2% en 2000 à 4% en 2001 puis à 2,3% en 2002. Le repli observé au niveau de l'évolution des prix à la consommation est principalement due à la baisse (une baisse de 19 points entre 2001 et 2002 au niveau de l'indice de la fonction transport) observée au niveau de la fonction transport malgré la hausse observée au niveau de la fonction alimentation. Cette baisse est essentiellement observée au niveau du poste lubrifiant et carburants. La chute des prix de ce poste est liée à la quasi stabilité voire la baisse des prix à la pompe et à un repli important observé au niveau des prix dans le secteur informel. L'environnement international semble contribuer au bon comportement des prix à la pompe. La relative stabilité observée au cours de l'année au Nigeria a contribué quant à elle au maintien des prix dans l'informel.

3.6 Activité, Emploi et Chômage à Cotonou

CONCEPTS ET INDICATEURS

Population en âge de travailler : Population de 10 ans et plus.

Population active : Chômeurs plus population active occupée.

Chômeurs : Personnes n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Population active occupée : Population ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacances, soit malade, soit en grève, soit qui sont en arrêt provisoire de travail, plus tous les individus qui doivent commencer à travailler au cours du mois suivant l'enquête.

Secteur Informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique (n° INSAE), ou, dans le cas des patrons et des travailleurs à leur propre compte, qui ne tiennent pas de comptabilité.

Taux d'activité : Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : Rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : Rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de salarisation : Rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

Taux de pluri-activité : Rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible : Rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire (25 000 FCFA pour le Bénin), à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : Rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.

3.6.1 Niveau d'activité à Cotonou

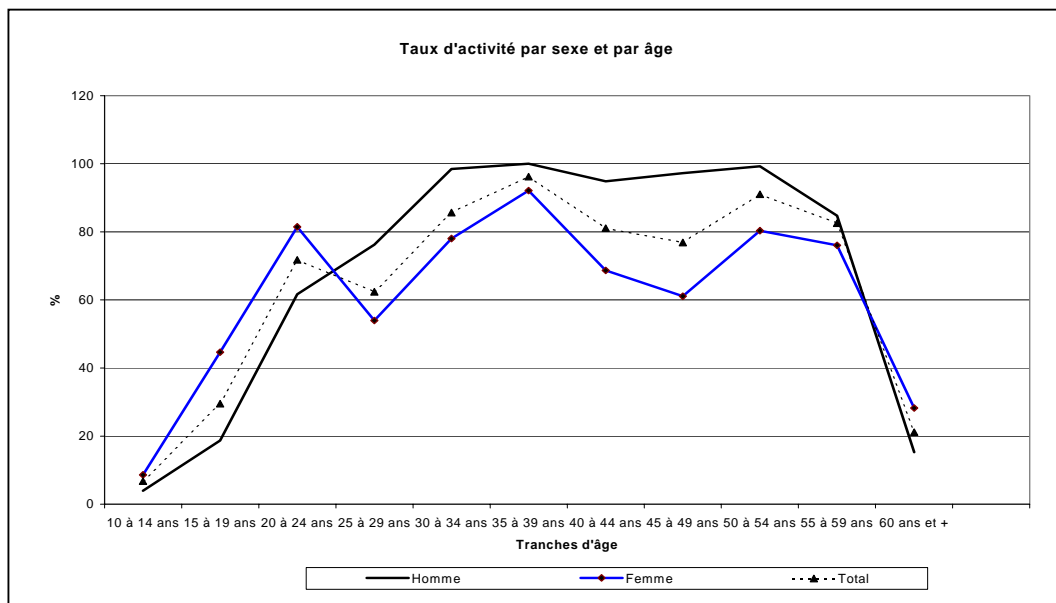
La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent un (chômeurs).

Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) de 457 733 personnes, la ville de Cotonou compte 251 578 actifs au sens de BIT (252 757 au sens large), soit un taux d'activité global de 54,9%. Ce taux d'activité passe à 64,9% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus. En considérant la tranche d'âge 25 à 55 ans, la pression sur le marché du travail touche le plus les habitants du 5^{ème} arrondissement où la population potentiellement active est la plus nombreuse (taux d'activité : 97,9%) tandis que dans le 7^{ème} arrondissement le moins touché, plus de sept personnes sur dix (72,3%) sont déjà entrées sur le marché de l'emploi. Ceci montre l'ampleur de la « fièvre » de l'emploi qui embrasse la ville de Cotonou.

La ville de Cotonou se caractérise par un taux d'activité global élevé et des disparités existent selon le sexe et l'âge. Ainsi avant l'âge de 25 ans, 40% des femmes sont actives contre 25,5% des hommes au même âge. Après 55 ans, près d'un tiers de femmes actives (30,4%) contre 26,8% pour les hommes. En fait entre 25 et 55 ans, le taux d'activité des hommes (94,2%) est supérieur de 22 points à celui des femmes (71,9%). En revanche, dans le 2^{ème} arrondissement la population potentiellement active est plus nombreuse chez les femmes que chez les hommes. On ne note pas de différence significative entre les deux sexes par rapport à la population active dans les 3^{ème} et 5^{ème} arrondissement.

Le taux de dépendance établit un rapport entre le nombre d'adultes sans activité rémunératrice (chômeurs ou inactifs) et le nombre d'adultes occupant un emploi. A Cotonou, chez les adultes de 15 ans et plus, le taux de dépendance se situe à 59% (59,5% au sens large). Ce phénomène des personnes à charge touche particulièrement les populations des 1^{er}, 10^{ème} et 13^{ème} arrondissements qui ont pour taux de dépendance respectifs 77,1%, 75,9% et 70,6%. Autrement dit, dans ces zones, une personne occupée prend en charge en moyenne deux personnes. Par contre le phénomène est dans ses proportions les plus faibles dans le 2^{ème} (19,6%), le 4^{ème} (43%) et le 8^{ème} arrondissement (43,9%).

Graphique R1 : Taux d'activité par sexe et par âge



Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE

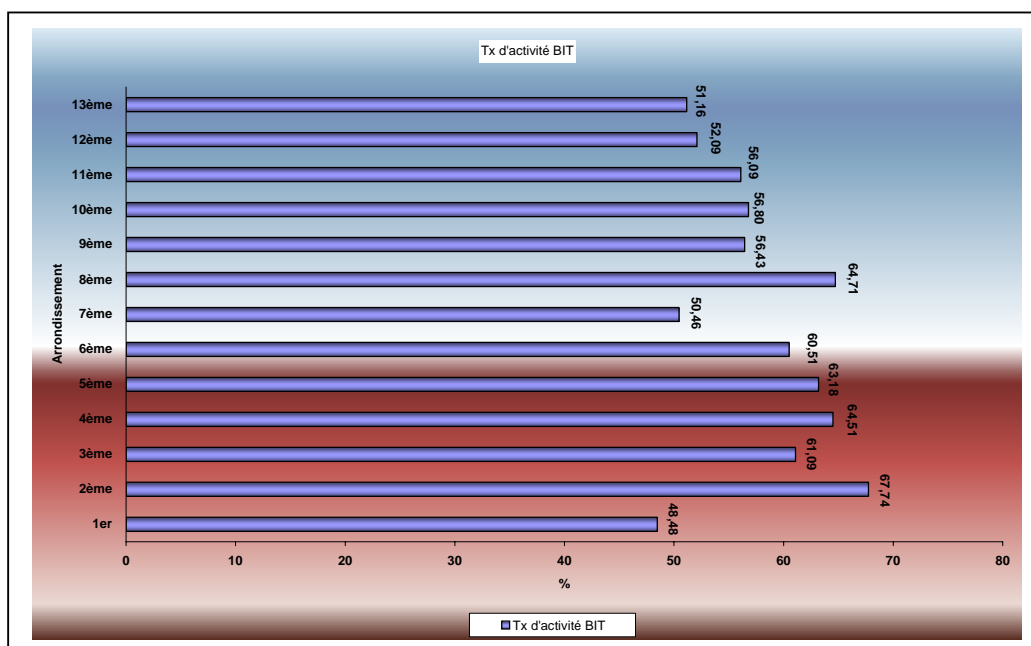
Les femmes actives passent en moyenne 24 heures par semaine à effectuer des tâches domestiques en plus de leur emploi, soit plus que les inactives avec 13 heures en moyenne.

Tableau R1 : Taux d'activité par sexe et par âge

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	total
Hommes	33,46	97,77	50,32	55,78
Femmes	42,51	76,12	46,77	54,51
Total	38,27	85,80	48,84	55,12

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Graphique R2 : Taux d'activité par arrondissement



En résumé, quel que soit l'âge considéré, la plupart des femmes se prennent en charge. En témoigne cet autre indicateur du cycle de vie appréhendé par le statut au sein des ménages. Effectivement plus de six conjointes sur dix sont actives. Les taux d'activité des chefs de ménages sont les plus élevés (83,1%), les enfants de ces derniers les plus faibles (26,1%).

Qui sont les inactifs ?

En majorité (68,4%), les inactifs sont des jeunes en cours de scolarité. Les femmes au foyer représentent 12,2%. La proportion des retraités est relativement élevée avec près de 9%. Dans plus de 86% des cas, les inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille.

D'une manière générale (60,5%), les inactifs ont choisi de façon involontaire ce statut : plus de quatre inactifs sur dix (44,63%) jugent leur qualification insuffisante pour trouver un emploi (les élèves, et apprentis) ; 14% ne savent pas comment chercher un emploi. tandis que presque la même proportion d'inactifs (39,5%) choisissent ce statut de façon volontaire (qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre). Cette forme de chômage déguisé souligne la frontière floue qui existe entre ces inactifs découragés et les chômeurs au sens du BIT qui sont comptabilisés dans la population active.

On retrouve principalement dans le 7^{ème} (18,3% dont 94% posent des problèmes de qualification et de la non maîtrise du processus de recherche d'emploi) et le 12^{ème} (34,9%) arrondissements qui pose aussi le problème de qualification

3.6.2 Chômage à Cotonou¹

A Cotonou, au dernier trimestre 2002, le chômage touche environ 8 417 actifs (9 600 au sens large) sur une population active de près de 251 454 personnes. Le taux de chômage global est peu élevé, il est de l'ordre de 3,5% (en utilisant la définition du BIT au sens strict). En prenant en compte les chômeurs découragés (définition au sens large) ce taux est de 3,9%.

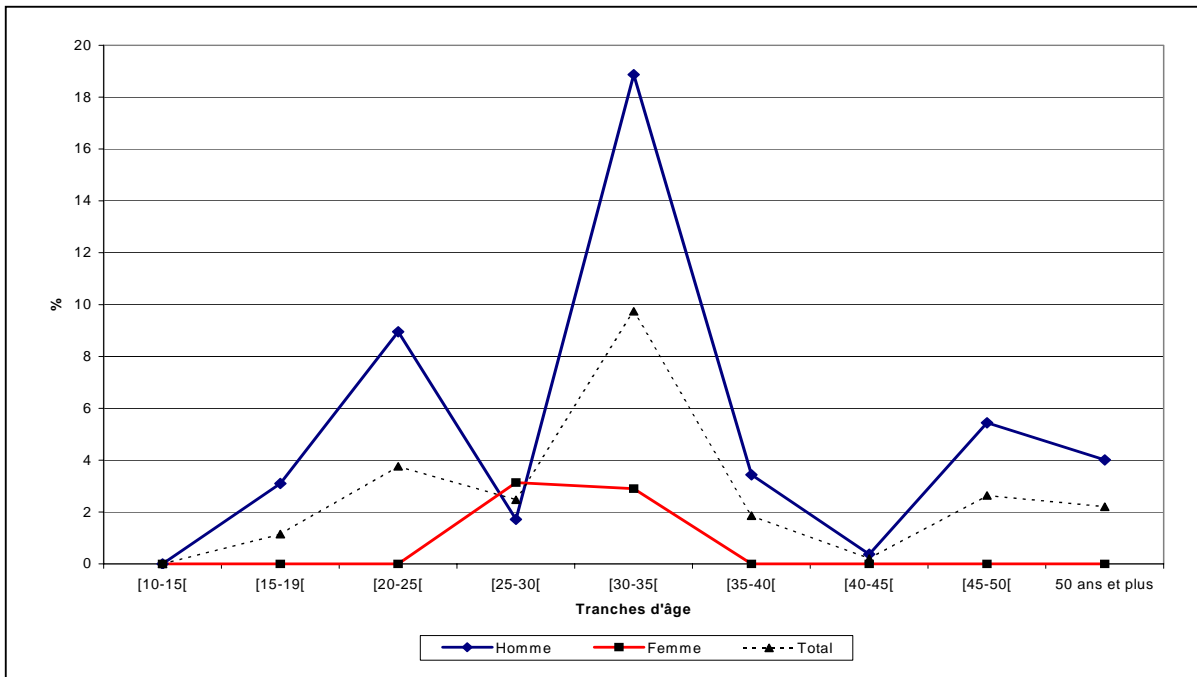
Les proportions de chômeurs les plus élevées se rencontrent dans le 12^{ème} (55,7%), le 10^{ème} (16%) et le 5^{ème} (9,7%) arrondissement le reste étant réparti entre les autres arrondissements.

Profils des taux de chômage

Le taux de chômage chez les hommes (6,2%) est sept fois celui des femmes. Le taux de chômage le plus élevé se situe dans la tranche des 30 - 34 ans (9,8% dont 18,9% pour les hommes) mais c'est en fin de vie active (entre 50 à 54 ans), en particulier pour les hommes, que l'on remarque une augmentation des personnes à la recherche d'un emploi : le taux de chômage est de 8,3%. Le 9^{ème} arrondissement semble être la localité de Cotonou où le phénomène de chômage est plus grave avec son taux de chômage de 14,3%. Ensuite viennent, le 10^{ème} et le 11^{ème} arrondissements qui ont des taux respectifs de 7,3% et 6%.

¹ Comme nous l'avons dit dans la note méthodologique, il faut utiliser les indicateurs sur le chômage avec prudence puisque le nombre de chômeurs dénombrés dans cette enquête n'assure pas forcément la pertinence des estimateurs élaborés à cet effet.

Graphique R3 : Taux de chômage par sexe et par âge



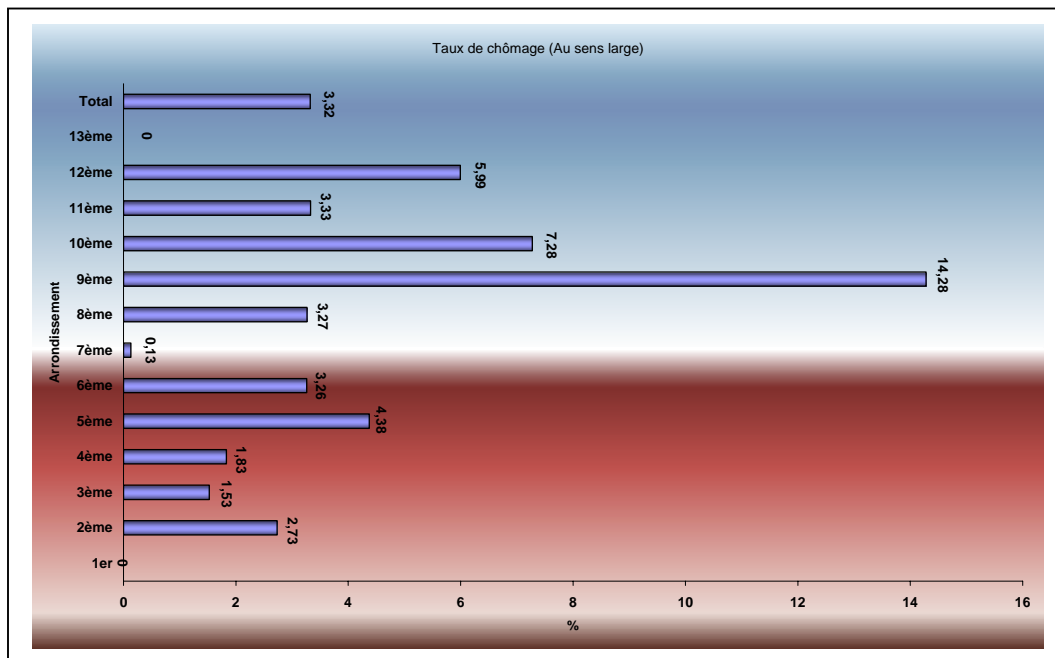
Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.
Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs

Tableau R2 : Taux de chômage par sexe et par âge

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	5,54	7,18	4,01	6,21
Femmes	0,82	1,10	0,00	0,88
Total	2,75	4,20	2,41	3,45

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.
Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs

Graphique R4 : Taux de chômage par arrondissement



La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'un emploi. On devrait s'attendre à ce que ce soient les chefs de ménages qui pâtissent le moins du chômage (3,4% des chefs actifs sont au chômage), mais curieusement il semble qu'ils comptent davantage sur les conjoints pour contribuer aux revenus du ménage (presque tous les conjoints sont occupés). Enfin, ce sont les jeunes qui pâtissent le plus de l'absence d'offre de travail (trois personnes de moins de 30 ans sur dix sont demandeurs d'emploi).

Qui sont les chômeurs ?

87% des chômeurs sont des hommes. On les retrouve principalement parmi les jeunes, puisque 30% ont moins de 30 ans, et 85% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est élevé, 28,8% ont été au-delà de l'école primaire et 35,4% ont suivi un enseignement dans le supérieur. On distingue deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les « *primo - demandeurs* ») et ceux qui ont perdu leur emploi (les « *anciens occupés* »). 39% des chômeurs sont des primo - demandeurs.

Les primo - demandeurs

Cette catégorie regroupe environ 3 272 personnes dont 67,6% sont des hommes et se caractérisent par leur jeunesse relative et leur niveau d'instruction élevé. Les primo - demandeur ont un âge moyen de 29,7 ans contre 38 ans pour les autres chômeurs. Ils appartiennent presque tous à la tranche d'âge 19-34.

Ils sont plus instruits que les actifs occupés, puisqu'ils ont un nombre moyen d'années d'études de 13,4 ans. Ce résultat n'est pas dû à un effet de structure puisque, même en comparant les primo aux anciens occupés se situant dans la même tranche d'âge, on constate qu'ils sont les plus instruits, dépassant les « chômeurs découragés (11,7 ans) » ou même les « vrais inactifs (10 ans) » et largement devant les « actifs occupés (7,2 ans) ».

Les anciens actifs occupés

Près de huit anciens actifs occupés sur dix (79,2%) ayant perdu leur emploi ont été licenciés, et les 20,8% restant ont démissionné volontairement parce que leur rémunération est jugée insuffisante.

Caractéristiques et durée du chômage

La durée du chômage est longue puisqu'elle est supérieure à trois ans en moyenne (39,03 mois). Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec réserve, ils n'en constituent pas moins un **indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail**. Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée². Plus de huit chômeurs sur dix (82,2%) sont sans emploi depuis

² Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

plus d'un an. Cela touche plus les primo-demandeurs, puisque 99,4% d'entre eux sont en situation de chômage de longue durée contre 55,5% des anciens occupés.

Tableau R3 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

		ARRONDISSEMENT										Ens.
		4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème		
Effectif	Ancien occupé	149	814	355		420	133	1338		62	3271	
	Primo-demandeur				51				442	4593	5086	
	Ensemble	149	814	355	51	420	133	1338	442	4655	8357	
% de chômeurs	Ancien occupé	4,56	24,89	10,85		12,84	4,07	40,90		1,90	100	
	Primo-demandeur				1,00				8,69	90,31	100	
	Ensemble	1,78	9,74	4,25	0,61	5,03	1,59	16,01	5,29	55,70	100	
Age moyen	Ancien occupé	33	39	43,00	,	54	29	32,5	,	41,32	38,07	
	Primo-demandeur	,	,	,	25	,	,	,	24,5	30,29	29,73	
	Ensemble	33	39	43,00	25	54	29	32,5	24,5	30,44	33,00	
Durée moyenne de chômage (en mois)	Ancien occupé	22	102,33	129,31	,	42	115	7,5	,	28,68	54,17	
	Primo-demandeur	,	,	,	13	,	,	,	17	30,94	29,55	
	Ensemble	22,00	102,33	129,31	13	42	115	7,5	17	30,91	39,19	
% de chômeurs de + d'un an	Ancien occupé	8,21	44,85	13,06		23,14	7,33			3,42	100	
	Primo-demandeur				1,01				8,74	90,25	100	
	Ensemble	2,17	11,85	3,45	0,74	6,11	1,94		6,43	67,31	100	

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

NB : Les arrondissements 1, 2, 3 et 13 n'apparaissent pas dans ce tableau pour le simple fait que le nombre de chômeurs dénombrés dans chacune de ces localités ne permet pas de calculer des indicateurs du chômage.

Le mode de recherche d'emploi

Pour la majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (57,4%), soit en prospectant directement auprès des employeurs (41% des cas). Moins d'un chômeur sur dix (1,6%) a recours aux annonces des médias (journaux, radio, etc). Les modes de prospection sont presque identiques suivant que l'on ait déjà travaillé ou non.

Le taux d'inscription des chômeurs au aux Services de Placement (Fonds de Solidarité National pour l'Emploi : le FSNE) est quasi nul ; et ceci s'explique principalement par la méconnaissance du rôle de ces institutions par les chômeurs. Environ 60% des non-inscrits pensent qu'il ne leur est d'aucune utilité, et 41% ne connaissent pas le FNSE. Un sérieux effort doit être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs, notamment en matière d'informations.

Le type d'emploi recherché

Plus de 60% des chômeurs recherchent un emploi salarié et 95,8% un emploi permanent à plein temps. En moyenne, les chômeurs désirent travailler 42,9 heures par semaine et près de neuf chômeurs sur dix (89,9%) se situent dans la tranche 35-48 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler et non un volant de main-d'œuvre situé aux marges de l'activité économique. Parmi ceux qui recherchent un emploi salarié, 84,7% mettent en avant la sécurité de l'emploi et du salaire.

Près de quatre chômeurs sur dix (38,6%) sont attirés par la fonction publique (47,1% si on rajoute le para-public). Plus d'un chômeur sur trois (36%) désire se mettre à son compte et enfin, environ 1,4% des chômeurs est indifférent au type d'emploi qu'il pourrait obtenir.

Prétentions salariales des chômeurs

Le revenu moyen souhaité est de 67 200 Fcfa par mois (82 300 Fcfa pour les primo - demandeurs, 43 700 Fcfa pour les anciens occupés).

Cependant, 75% des chômeurs se déclarent être prêts à réviser leurs prétentions salariales³ si le chômage se prolonge. Finalement, le revenu minimum acceptable est de 66 300 Fcfa par mois, soit plus du double du SMIG (25 000 FCFA).

Tableau R4 : Prétentions salariales (x 1000) et salaire de réservation des chômeurs

		ARRONDISSEMENT									Ens
		4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	
Prétention salariale	Ancien occupé	50	46,67	43,33		15	10	52,5		66,19	43,66
	Primo-demandeur				50				55	85,25	82,27
	Ensemble	50	46,67	43,33	50	15	10	52,5	55	84,99	67,15
Accepte de réviser (%)	Ancien occupé	100	100	100	0		100	100	0	2,09	45,50
	Primo-demandeur	0	0	0	100		0	0	100	97,91	54,50
	Ensemble	100	100	100	100		100	100	100	64,11	74,98
Salaire de réservation	Ancien occupé	25	36,67	28,00			30	37,5		52,81	35,41
	Primo-demandeur				40				47,5	99,80	92,13
	Ensemble	25	36,67	28,00	40		30	37,5	47,5	98,81	66,33
Horaire hebdomadaire souhaité	Ancien occupé	48,00	30,00	40,00		70,00	40,00	45,00		42,59	43,83
	Primo-demandeur				48,00				40,00	42,91	42,71
	Ensemble	48,00	30,00	40,00	48,00	70,00	40,00	45,00	40,00	42,91	43,15

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Les prétentions salariales correspondent au montant du revenu désiré, déclaré spontanément par les chômeurs, pour l'emploi qu'ils recherchent. Le salaire de réservation est le niveau de revenu minimum en deçà duquel les chômeurs déclarent ne pas vouloir descendre.

NB : Les arrondissements 1, 2, 3 et 13 n'apparaissent pas dans ce tableau pour le simple fait que le nombre de chômeurs dénombrés dans chacune de ces localités ne permet pas de calculer des indicateurs du chômage.

3.6.3 Structure et dynamique des emplois

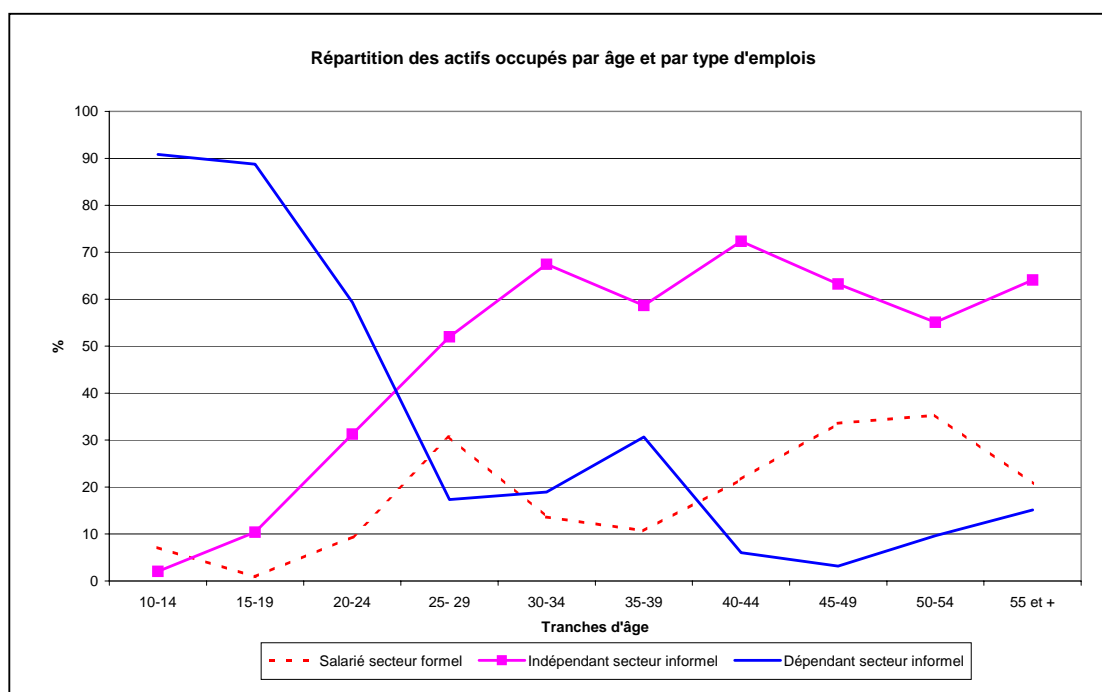
Au sein de la population active de Cotonou, 243 096 personnes âgées de 10 ans et plus exercent un emploi. Par conséquent, **le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé** (soit «le taux de dépendance») **est de 0,88**. Au total, nous avons près deux personnes actives (1,73) occupées par ménage.

Le taux de salarisation, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, **est à Cotonou de 28,74%**. Donc, près de trois emplois sur dix sont des emplois salariés. Ce taux varie en fonction du type de secteur et de main d'œuvre. Il est bien sûr plus élevé dans le secteur formel privé et public, et pour le type de main d'œuvre qui y est employé : hommes (38% contre 18,3% pour les femmes), chef de ménage (33,2%), main d'œuvre dans la tranche 40-54 ans (34,1%).

³ La prétention salariale est le salaire mensuel souhaité par un chômeur pour un nombre d'heures de travail donné.

Une grande majorité des travailleurs exercent un emploi dans le secteur informel. Mais on peut distinguer néanmoins quelques particularités selon l'âge : les moins de 20 ans sont principalement des travailleurs dépendants du secteur informel. Ensuite on note une petite émergence du salariat dans le secteur formel, qui peine à franchir le cap des 32% dans les tranches d'âge '40-50 ans'. Enfin, entre 25 et 55 ans, six personnes sur dix travaillent comme patron ou à son propre compte dans le secteur informel. Au delà de 55 ans, cette proportion est de 81%.

Graphique R5 : Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois



Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Le total est inférieur à 100%, les indépendants du secteur formel n'étant pas inclus puisqu'ils sont en très faible proportion.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue cinq secteurs : les administrations publiques, le secteur para-public, le secteur privé formel, le secteur informel et enfin le secteur social. C'est évidemment **le secteur informel qui occupe la première place : 78,4 % des actifs occupés y sont employés.** Puis, vient le secteur privé (y comprises les associations) avec 11,8% des emplois. Enfin, seulement 9,8% des actifs occupés travaillent dans le secteur public.

Les emplois publics sont évidemment concentrés dans les branches non marchandes. Ils absorbent plus de la moitié des emplois salariés qualifiés, puisque plus de 68,4% des cadres supérieurs et moyens y travaillent. C'est encore dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (44,8 ans). La stabilité de l'emploi dans ce secteur explique l'ancienneté relativement élevée (15 ans en moyenne). Enfin, plus de sept emplois sur dix (73,6%) dans le secteur public sont occupés par des chefs de ménage.

Caractéristiques du secteur privé formel : le taux de salarisation est de 58,1%. Ce secteur représente 12% de l'ensemble et absorbe 7,8% des emplois industriels et 13,1% des services aux entreprises (banques, assurances, conseil, etc..). C'est donc principalement dans le secteur

tertiaire que l'on trouve la majorité des emplois. En effet, 60,1 % des postes du secteur formel sont des emplois de services (principalement des services auprès des entreprises) et 27,2% sont des emplois commerciaux.

La main-d'œuvre du secteur informel, enfin, se concentre dans des établissements de petite taille ; l'ensemble (99,3%) des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes et 54,1% sont des autos-emplois. Ceci se traduit par le taux de salarisation le plus faible de l'ensemble des secteurs institutionnels, avec 15,8% de salariés. La précarité des établissements se mesure par le fait qu'à peine un tiers (33,5%) seulement des emplois sont réalisés dans des locaux professionnels (ou dans les marchés), la même proportion presque (33,7%) des emplois s'exerce aux abords des voies publiques et trois emplois sur dix (31,7%) à domicile. Enfin 61,2% des emplois informels sont des travailleurs indépendants.

Les activités de services et de commerce constituent le domaine de prédilection de l'emploi informel. On le trouve dans les services (48,4% des emplois) et dans la branche commerciale (30,5%).

Le secteur informel compte un peu plus d'emplois dans les branches d'activités de transformation que dans le secteur privé. En effet, il absorbe 92,2% des emplois industriels.

La main d'œuvre y est jeune (33,4% a moins de 25 ans), mais peu qualifiée. Les 26,7% des travailleurs informels n'a jamais été à l'école et 43,7% ont suivi seulement l'enseignement. En outre, les femmes sont plus nombreuses dans les petites unités de transformation, près de six femmes sur dix y sont employées, et enfin, celui qui concentre la main d'œuvre secondaire du ménage (hors chef ménage), (58,8%).

Tableau R5 : Structure des emplois par secteur institutionnel (emploi principal)

Secteur institutionnel	Effectif	Répartition %	Age moyen (années)	Proportion de femmes %	Proportion de migrants %	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	18 939	7,79	44,82	17,63	60,38	14,82
Entreprises publiques	4 989	2,05	44,63	12,71	68,69	15,04
Entreprises privées formelles	26 395	10,86	30,79	39,72	65,90	5,74
Entreprises privées informelles	190 542	78,38	32,82	58,81	56,02	7,34
Entreprises associatives	2 230	0,92	33,16	51,48	64,08	3,18
Total	243 096	100	33,78	53,18	57,78	7,87

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Tableau R6 : Structure des emplois par secteur d'activité (emploi principal)

Secteur institutionnel	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services	Total
Administration publique				100	100
Entreprises publiques			5,19	94,81	100
Entreprises privées formelles	3,43	10,11	27,47	58,99	100
Entreprises privées informelles	3,89	17,26	30,47	48,37	100
Entreprises associatives		2,51	24,35	73,14	100
Total	3,41	14,61	27,15	54,83	100

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

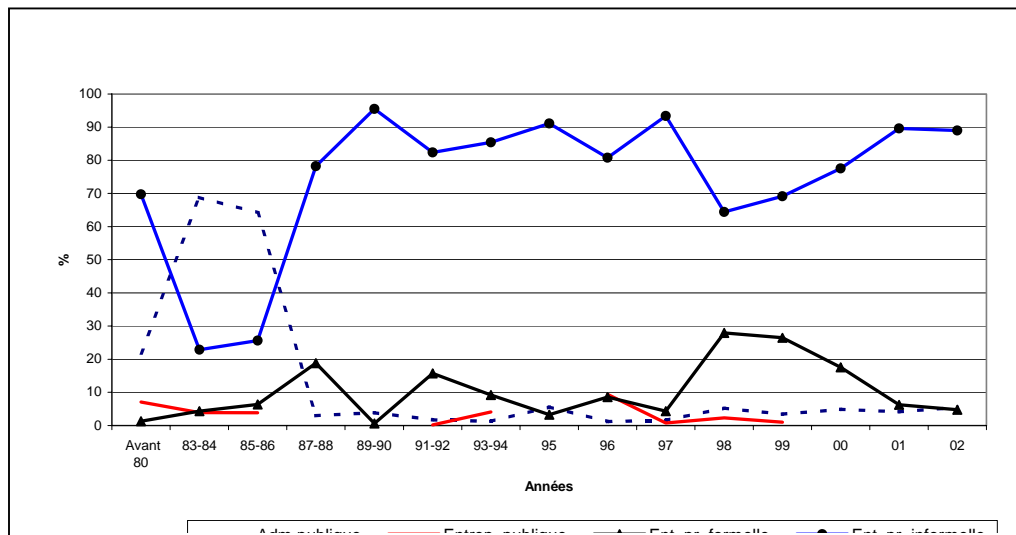
Branches : le secteur primaire comprend l'agriculture, élevage, pêche, sylviculture. L'industrie comprend les industries manufacturières et extractives et BTP. Le commerce comprend le commerce de gros et de détail,. Les services comprennent les hôtels et restaurants les services de réparation, les activités de récréation, touristiques et les services domestiques, les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et les services financiers, télécommunication et transport et autres services.

Dynamique des emplois sur une longue période

La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail de la ville de Cotonou. En premier lieu, **le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs de Cotonou est de 8 ans**. Mais la situation des différents secteurs institutionnels est contrastée. C'est dans le secteur public que cette durée est de 15 ans contre 6 ans dans le secteur privé et 7 ans dans le secteur informel.

Par ailleurs, le graphique 6 montre un secteur moderne très faible, une administration qui a chuté brutalement de 1984 à 1987 et s'est stabilisé à un niveau très bas (moins de 10%) jusqu'à ce jour, et un secteur informel extrêmement fort avec plus de 80% des emplois depuis le début des années 1990. Ainsi en 2001-2002, huit emplois sur dix créés dans l'année l'ont été dans le secteur informel (89%), tandis que le secteur privé formel n'y contribuait que pour environ 12% des emplois et le secteur public pour moins de 10% des emplois créés cette même année.

Graphique R6 : Dynamique de la création brute d'emplois par secteur institutionnel



Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

La pluri - activité

Souvent mise en avant, la pluri - activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu et compenser leur chute en période de récession. Sur 251 513 actifs occupés à Cotonou, 12 137 déclarent exercer une activité secondaire au cours de la semaine de référence, soit le taux de pluri - activité à 4,8%. En fait, environ 20 904 actifs occupés ont exercé un autre travail, en dehors de leur emploi principal au cours de l'année écoulée.

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	Total
Avoir un emploi secondaire au cours de la semaine dernière précédant l'enquête	100	100	75,66	77,28	90,01	38,65	11,45	91,63		63,23	100	31,63	33,33	60,02
Avoir un emploi secondaire au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête	5,63	22,43	6,37	19,33	13,07	12,97	3,49	8,58	17,64	16,96	11,49	5,01	8,87	8,63

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Le type d'emplois désirés par les jeunes générations

Le degré de satisfaction des actifs occupés à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail mérite une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Nos analyses sont centrées sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue le gros bataillon de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des toutes prochaines années.

La ville de Cotonou compte environ 133 400 jeunes de 15 à 24 ans, dont 68 300 d'inactifs, 62 400 personnes exercent un emploi et 3 400 sont au chômage. Le taux de chômage chez ces jeunes est de 3%.

Chez ceux qui ont un emploi, 38,1% se déclarent satisfaits du poste qu'ils occupent et n'en rechercheront pas d'autre dans un avenir proche. En revanche, environ 53% désirent obtenir un nouvel emploi, soit en changeant d'entreprise (13,3%), soit par des mécanismes de promotion interne, au sein de l'établissement (5,2%).

Tableau R7 : Emploi désiré par les jeunes

	Adm.publique		Entrep. publique		Ent. pr. formelle		Ent. pr. informelle		Total
Emploi désiré par les jeunes	13,87		13,87		49,84		22,42		100
Emplois créés en 2001-2002	3,11				6,42		90,47		100
	Catégorie Socio - professionnelle								
	Cadre sup	Cadre moy.	Ouv. qual	Ouv. non qual.	Manceuvre	Patron	Compte propre	Autre non salarié	Total
Emploi désiré par les jeunes	35,18		27,66	5,85			31,32		100
Emplois créés en 2001-2002		4,86	6,60	10,07	21,56		29,15	27,77	100

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Tableau R7a : Type d'emploi désiré par les jeunes suivant les arrondissements

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	Total
Obtenir un nouveau emploi	41,98	33,33	36,76	5,55	36,49	38,63	72,49	55,87	42,11	69,36	35,49	47,73	57,84	52,63
Obtenir une promotion dans son emploi					4,56	1,33	18,28	7,81	15,78	4,05	2,29	0,05		5,25
Changer d'entreprise			3,04	5,55	24,34	3,79	9,24	25,14	10,55	10,21	17,57	17,40	7,74	13,29
Garder son emploi ou rester inactif	58,02	66,67	60,20	88,91	34,61	56,24		11,18	31,56	16,37	44,66	34,83	34,42	28,83
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Emploi 2002 TBS pour la ville de Cotonou, calculs INSAE.

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note un désajustement entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois. Le secteur public (administration et entreprises publiques), qui a créé moins de 4% des emplois en 2001-2002 fonde 27,7% des souhaits des jeunes. Parallèlement, le secteur informel, principal pourvoyeur d'emplois en 2001-2002 avec 90,5% des emplois créés, attire environ 22,4% des jeunes.

L'analyse en termes de catégories socio-professionnelle confirme « l'irréalisme » des jeunes. Plus de 35% souhaitent être cadres, contre seulement 4,9% de postes offerts par le marché, et moins de 6% se souhaitent ouvrier non qualifié ou manœuvre alors que cette catégorie représente 31,6% des opportunités d'emplois.

3.7. Logement, Statut d'occupation et Equipement

Les caractéristiques de l'habitat comme patrimoine des ménages sont aussi des éléments d'appréciation des conditions de vie des populations. L'analyse de l'état des logements dans la ville de Cotonou montre une utilisation prononcée des matériaux définitifs. En effet, plus de huit ménages sur dix (83,8%) logent dans des habitations construites en matériaux définitifs (béton, ciment ...). Et ceci s'observe presque dans tous les arrondissements. Les deux principaux types d'habitation rencontrés à Cotonou sont les maisons dans une concession (47,7%) et les maisons en bandes (23,7%). Par ailleurs, plus de sept ménages sur dix (70,4%) utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage. Cependant, à peine la moitié (51,4%) des ménages de Cotonou ont accès à l'eau courante (robinets intérieurs ou extérieurs). L'accès aux fosses d'aisance avec chasse d'eau demeure encore le privilège d'une minorité : moins du quart des ménages en disposent.

Les types d'occupation des habitations les plus dominants dans la ville de Cotonou sont la propriété (38%), les ménages logés gratuitement (36,5%) et la location (25%). Plus de cinq ménages sur dix sont propriétaires de leur habitation dans le 1^{er} (57,5%), le 6^{ème} (52,4%), le 7^{ème} (51,7%) et le 9^{ème} arrondissement (50,9%). Les ménages en location sont plus concentrés dans les 4^{ème} (45,3%) et 13^{ème} (44,9%) arrondissements.

Quant à l'énergie de cuisine utilisée, le charbon de bois reste la principale énergie utilisée par plus de la moitié (55,2%) dans les ménages malgré les campagnes publicitaires sur les avantages des énergies de substitution comme le gaz ORYX, les fourneaux «NANSU» et autres. Les ménages des localités du 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements sont plus utilisateurs de ce mode de cuisson avec un taux d'utilisation d'environ 70%.

En dehors de la radio (85,4%) ou de la télévision (59,5%) pour lesquelles le taux d'équipement des ménages est assez élevé ; l'accès aux autres types d'équipement est globalement très faible. Néanmoins, près de 4 ménages sur dix (36%) disposent d'au moins

une moto, 24% d'une voiture, 40,4% d'un ventilateur et 35% d'un téléphone portable contre 21,3% pour le téléphone conventionnel.

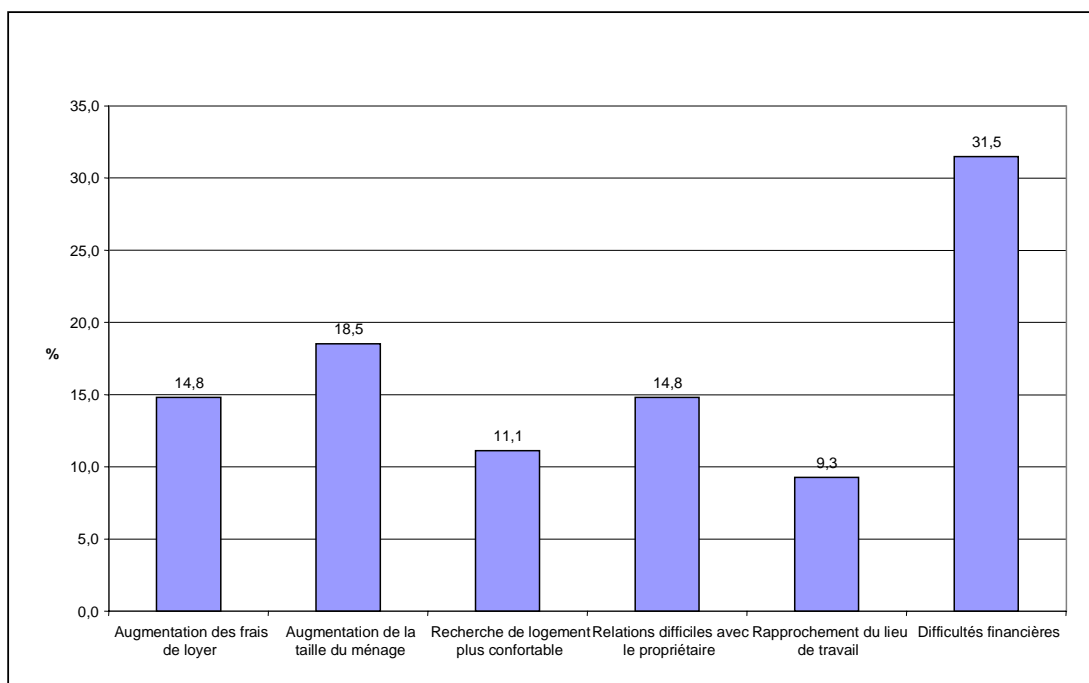
Eléments d'information sur les revenus des ménages

Le niveau de revenu intervient essentiellement dans le choix du type de logement et partant du niveau de loyer à payer. L'analyse de la distribution des revenus des ménages apparaît donc nécessaire dans le cadre de cet exercice. L'observation du niveau des revenus des ménages révèle que moins de 15% des ménages enquêtés gagnent mensuellement plus de 100.000 FCFA. On dénombre de façon précise 31% des ménages qui ont un revenu mensuel compris entre 44.000 FCFA et 88.000 FCFA et 25,9% dont le revenu est compris entre 25000 FCFA et 44.000 FCFA. On ne note pas de nuances significatives d'un arrondissement à un autre. La comparaison des niveaux de revenu d'un arrondissement à un autre a été toutefois limitée par le fait que les revenus absolus n'ont pas été collectés en raison du risque d'incertitude inhérent à cette démarche. On remarque cependant qu'au niveau de la strate riche, les revenus sont plus élevés au niveau des ménages de cette catégorie par rapport aux deux autres strates. En effet, on dénombre 22% de ménages gagnant plus de 300.000 F CFA mensuellement contre à peine 3% dans les deux autres strates.

Raison principale du changement d'habitation

Si l'on fait abstraction des difficultés financières qui motivent 31,5% des ménages à changer d'habitation au profit de logements plus modestes en terme de loyer, les raisons les plus fréquentes sont par ordre d'importance décroissante l'augmentation de la taille du ménage (18,5% des ménages évoquent cette raison), l'augmentation des frais de loyer (14,8%), les relations difficiles avec le propriétaire (14,8%) et la recherche de logement plus confortable (11,1%).

Graphique R7 Raison principale du changement d'habitation

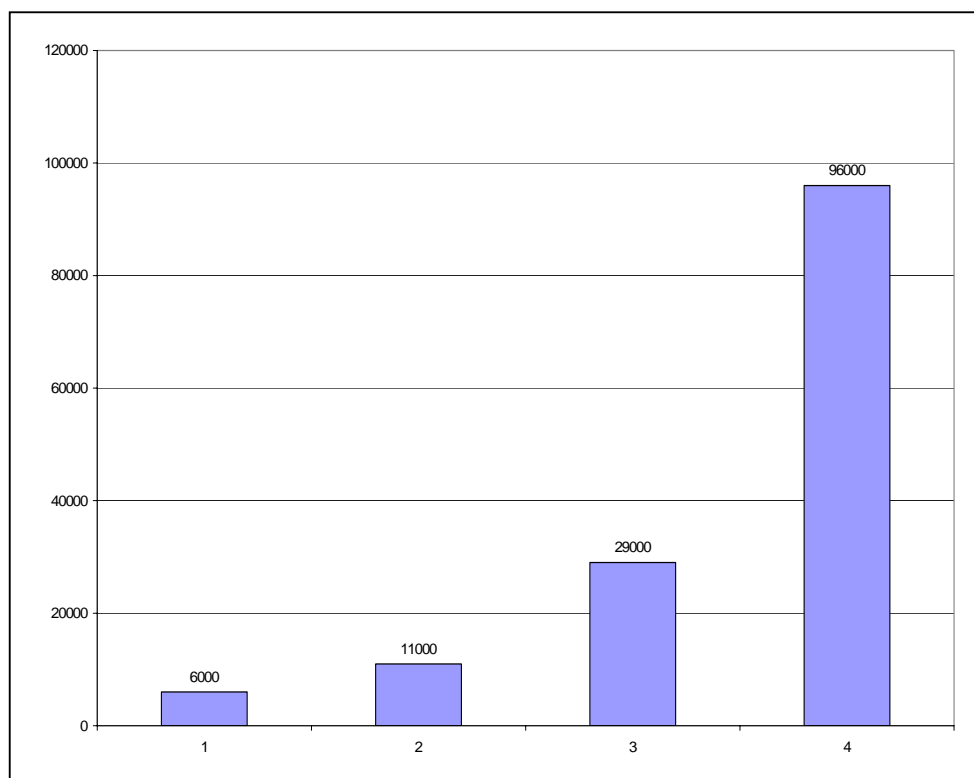


On n'observe pas de particularités notables d'un arrondissement à un autre. Toutefois les arrondissements 7, 8, 11 et 13 se singularisent par une forte proportion des ménages ayant signalé une augmentation exagérée des frais de loyer comme motif principal de changement d'habitation. On remarque qu'au niveau du 8^{ème} arrondissement, 57% des ménages contre 33% pour le 13^{ème} arrondissement et 25% dans les deux autres arrondissements.

Niveau de loyer dans les habitations à Cotonou

Le niveau des loyers a été déterminé suivant le nombre de pièces des habitations. On a distingué les habitations de 1, 2, 3 et 4 pièces.

Graphique R8 : Loyer moyen à Cotonou



Les logements à une pièce communément appelés "entrée-coucher" reviennent mensuellement en terme de location en moyenne à 6.000 FCFA. Les loyers de cette catégorie d'habitation varient de 3.000 FCFA (loyer minimum) à 12.000 F CFA (loyer maximum). Les habitations à 2 pièces (une chambre et un salon) coûtent en moyenne 11.000 FCFA et varient entre 5.000 FCFA et 20.000 FCFA d'un arrondissement à un autre. Les habitations à 3 pièces ont une valeur locative de 30.000 FCFA variant entre 10.000 FCFA et 40.000 FCFA d'un arrondissement à un autre. Les logements de 4 pièces et plus coûtent en moyenne 96.000 FCFA variant entre 60.000 FCFA et 150.000 FCFA suivant le niveau de confort du logement.

Les niveaux de loyers présentent des disparités non négligeables d'un arrondissement à un autre comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau R8: Loyers mensuels suivant les arrondissements

Arrondissement	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4-7 pièces
1	3000	12250	35000	-
2	5000	12670	28000	-
3	5000	10800	23300	75000
4	5000	12710	26670	-
5	6500	13000	30000	-
6	4000	10200	30000	-
7	4000	11570	30000	60000
8	5000	11000	32500	-
9	9300	11000	30000	-
10	6000	11560	28750	75000
11	5000	8710	40000	-
12	4000	13670	30000	135000
13	5000	9380	30000	-
Ensemble	5138	11425	30325	86250
Coefficient de variation	28,8%	12,2%	12,7%	33,4%

Source : Enquête Logement 2001, Cotonou, calculs INSAE

Au niveau des logements à 1 pièce, il faut signaler que l'arrondissement 9 (Ex commune de Fifadji) présente des habitations à coûts élevés par rapport aux autres arrondissements pendant que l'arrondissement 1 (Avotrou, Dandji) offre des habitations à 1 pièce à loyer très modéré. Il faut noter cependant qu'on note une forte disparité (mise en évidence par le fort coefficient de variation, 28,8%) d'un arrondissement à un autre du point de vue des loyers au niveau de ce type de logement.

Au niveau des logements à 2 pièces, c'est l'arrondissement 12 (Cadjèhoun et Djomèhountin) qui abrite les habitations à loyer élevé par rapport aux autres arrondissements pendant que l'arrondissement 11 se révèle être le moins cher. Les loyers de ce type d'habitation présentent une relative homogénéité d'un arrondissement à un autre.

Au niveau des logements à 3 pièces, l'arrondissement 11 se révèle être le plus cher pendant que l'arrondissement 3 affiche les plus faibles loyers au niveau de cette catégorie d'habitation.

Au niveau des appartements (4 à 7 pièces), il n'a pas été observé des appartements dans tous les arrondissements compte tenu de la faible taille de l'échantillon. Toutefois, l'arrondissement 12 suivi des arrondissements 3 (Sègbèya et Ayélawadjè) et 10 (Kouhounou) semblent être les plus chers.

Perception du coût des habitations par les ménages locataires

La perception des ménages locataires est appréciée d'une part à partir de leur opinion sur le caractère raisonnable ou non du loyer au regard de leur revenu et du niveau de loyer au regard des commodités d'autre part. Enfin, il a été déterminé la part du revenu consacré au loyer.

A la question de savoir si le coût du loyer est raisonnable au regard des commodités, près de la moitié des ménages (49,1%) pensent que les loyers pratiqués sont au delà du niveau de confort présent dans ces habitations. Autrement dit, la moitié des locataires pensent que les loyers pratiqués ne tiennent pas compte du niveau de confort dans les habitations. Cette proportion qui reste une moyenne d'ensemble au niveau de la commune de Cotonou présente des nuances non négligeables d'un arrondissement à un autre.

Tableau R9 : Perception des ménages locataires face au raisonnable du loyer au regard des commodités du logement

Arrondissement	Coût de l'habitation est-il raisonnable		Total
	Oui	Non	
1	50,0	50,0	100,0
2	50,0	50,0	100,0
3	55,6	44,4	100,0
4	50,0	50,0	100,0
5	33,3	66,7	100,0
6	66,7	33,3	100,0
7	37,5	63,5	100,0
8	64,3	35,7	100,0
9	66,7	33,3	100,0
10	40,0	60,0	100,0
11	46,7	54,3	100,0
12	66,7	33,3	100,0
13	50,0	50,0	100,0
Ensemble	50,9	49,1	100,0

Source : Enquête Logement 2001, Cotonou, calculs INSAE

Les faits marquants qui se dégagent de ce tableau indiquent qu'au niveau des arrondissements 5, 7, 10 et 11 la proportion des ménages percevant le coût du loyer disproportionné par rapport aux commodités est supérieure à 50%. Plus de la moitié des ménages locataires au niveau de ces arrondissements n'est donc pas satisfaite du niveau du loyer au regard des commodités qui s'y trouvent. Au-delà des commodités qui s'y trouvent, il a été également mis en évidence la perception des ménages locataires face à leur niveau de revenu. On retrouve en effet 1 ménage sur 2 (50% des ménages enquêtés) qui pense que le loyer pratiqué est disproportionné par rapport au revenu qu'il gagne. Au regard de ce critère (coût du loyer par rapport au revenu), on peut estimer que 50% des ménages ne sont pas satisfaits du niveau de leur loyer. Dans le même ordre d'idées 47,4% des ménages ont affirmé que les coûts de loyer ont varié ces trois dernières années. Dans les arrondissements 10 et 11, le phénomène semble plus accentué dans la mesure où 60% des ménages (dans les deux arrondissements) ont signalé des hausses ces trois dernières années. La variation des loyers a été dans 63% des cas une décision unilatérale du propriétaire. Elle est liée pour les autres cas à des aménagements du logement qui ont induit ces hausses.

Au niveau des arrondissements, les 10^e, 11^e, et 5^e ont connu des variations de plus de 57% alors que le 13^e, le 4^e, le 6^e, le 9^e, et le 2^e n'ont pas connu de variations. Il faut noter que dans le 12^e arrondissement aucune variation n'a été signalée.

Mode d'obtention du logement, Relations avec le propriétaire et préférence pour un arrondissement

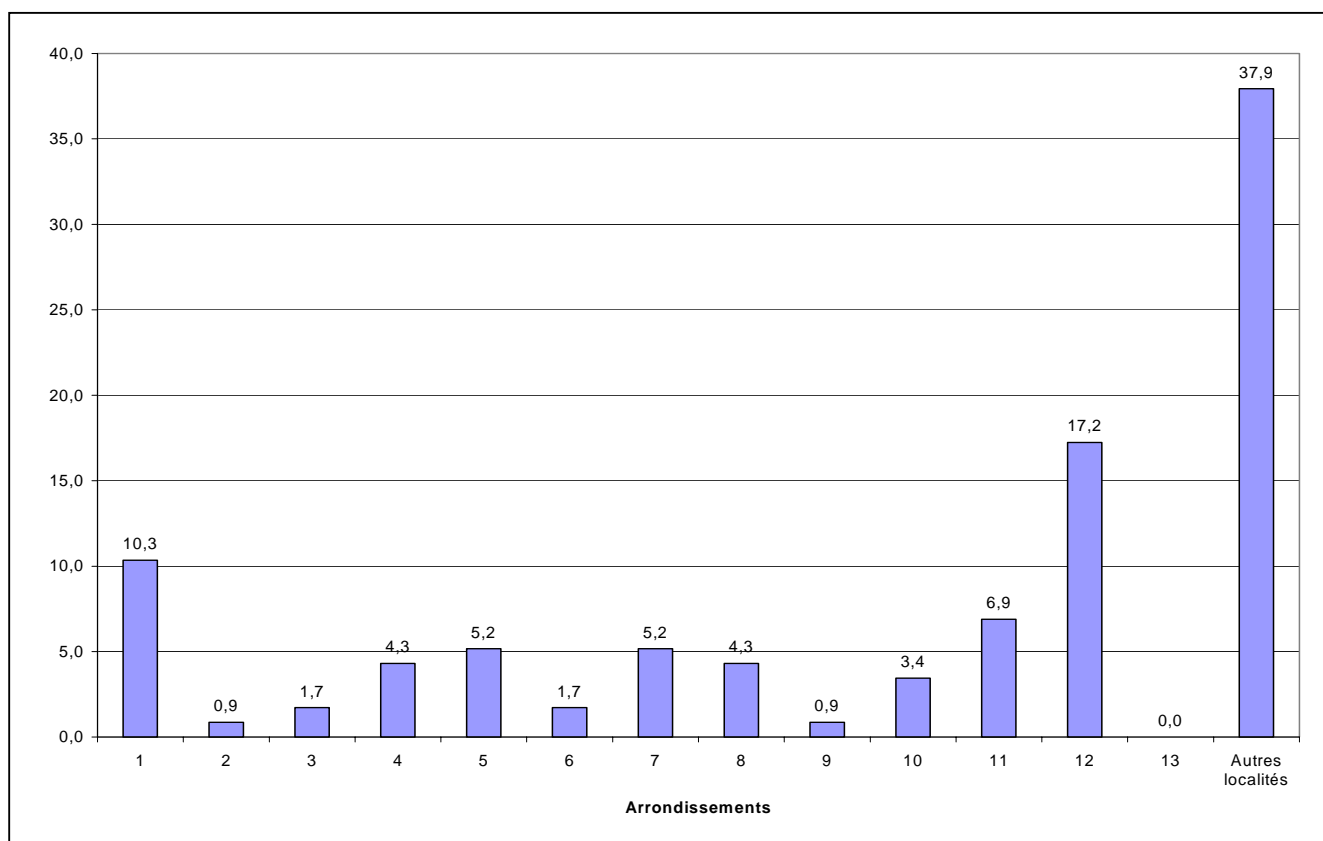
La plupart des ménages obtiennent leur logement par l'intermédiaire des démarcheurs (48%) ou par des relations personnelles (42%). Très peu s'adresse directement au propriétaire (20%).

En général, 87,9% des ménages enquêtés ont affirmé ne pas avoir de problèmes avec leur propriétaire. Ceux qui ont évoqué des problèmes dans les relations avec le propriétaire l'expliquent pour 27,3% des cas par le manque de courtoisie du propriétaire et le retard du paiement du loyer (27,3%). Les travaux de réparations non effectués (18,2%) et la non

vidange du WC sont les autres raisons entachant les bonnes relations entre les propriétaires et les locataires.

Les préférences en matière de résidence indiquent qu'un peu plus du tiers des ménages habitant Cotonou souhaitent résider hors de Cotonou (Godomey, Calavi et autres localités). On note également un fort attrait pour le premier arrondissement lié au fait que cet arrondissement se situe à la périphérie (Avotrou, Dandji) à côté de la sous-préfecture de Sèmè.

Graphiques R9 Préférences en matière d'habitation



Environnement et Nuisances

L'analyse des résultats de l'enquête logement révèle de façon globale que la majorité (79%) des chefs de ménage (en location) évacuent les ordures ménagères par la voirie privée. Un pourcentage non négligeable (15%) les laisse dans la nature et très peu (1% respectivement) les brûle, enterre ou utilise la voirie publique pour se débarrasser de ces ordures. L'évacuation des ordures ménagères dans la nature est beaucoup plus remarquable dans certains arrondissements notamment le 1^{er} où 50% des ménages libèrent les ordures dans la nature ; le 7^e (37,5%) ; le 8^e (35,7%) ; le 2^e (25%) ; le 11^e (20%) et les 6^e et 12^e (16,7% respectivement).

De façon générale, la plupart des habitations des enquêtés (74%) ne sont pas inondées en saison pluvieuse. Il faut noter cependant que ce résultat varie d'un arrondissement à un autre. En effet la totalité des enquêtés du 2^e arrondissement estiment leur logement inondé en saison de pluies. Pendant ce temps les ménages des 7^e, 9^e, et 13^e arrondissements ne connaissent pas du tout d'inondation durant la même période. Dans les 1^{er} et 5^e arrondissements bon nombre de chefs de ménages déclarent leur habitation inondée au cours de la saison pluvieuse.

Lorsqu'on regarde les enquêtés suivant la situation géographique de leurs logements et l'état de ces derniers en saison de pluies, on remarque premièrement que $\frac{3}{4}$ des habitations sont hors zone marécageuse. Deuxièmement, on note que parmi les habitations qui sont inondées en saison pluvieuse, 86% ne sont pas situées dans une zone marécageuse. Alors que du côté des habitations qui se retrouvent inondées en saison pluvieuse (26%), 56,7% sont situées dans une zone marécageuse.

Les résultats montrent que dans 71% des cas, la voie d'accès à l'habitation est une voie aménagée contre 15,5% où elle est une voie bien tracée et 12% où elle est un sentier précaire. Dans les 2^e, 5^e, et 6^e arrondissement la voie d'accès à l'habitation est soit une voie aménagée, soit un sentier précaire ou autres. En effet dans le 2^e arrondissement 50% des enquêtés déclarent que la voie d'accès au logement est aménagée contre 50% qui estiment qu'elle est un sentier précaire. Dans le 5^e arrondissement 66,7% des chefs de ménage déclarent que la voie d'accès est aménagée contre 16,7% qui pensent que cette voie est un sentier précaire. Contrairement à ce dernier arrondissement, dans le 6^e, la majorité (83,3%) des chefs de ménage estiment que la voie d'accès à leur habitation est un sentier précaire.

Dans les 3^e, 4^e, 10^e, 11^e, et 12^e arrondissements, la voie d'accès à l'habitation est soit bien tracée, soit aménagée. Ainsi dans le 10^e par exemple 40% des enquêtés estiment que le chemin qui mènent vers leur habitation est une voie tracée contre 60% qui estiment qu'il est une voie aménagée. On remarque tout de même que dans les 7^e et 13^e arrondissements, les voies d'accès à l'habitation ne sont toujours ouvertes.

De façon globale 68% des enquêtés ne sont pas victimes des nuisances sonores. De façon spécifique ce résultat est observé à 100% dans les 2^e, 6^e et 7^e arrondissements. Les enquêtés du 4^e arrondissement sont à 80% victimes des nuisances sonores. ; 66,7% des enquêtés du 5^e arrondissement le sont également. Ils sont 83,3% à avoir déclaré dans le 12^e arrondissement être victimes des nuisances sonores. 53,3% des chefs de ménage du 10^e partagent le même avis. Dans ces arrondissements où les ménages sont majoritairement ou totalement victimes de nuisances sonores, la question qui se pose est alors de savoir de quel type de nuisances s'agit-il.

L'analyse des victimes de nuisances sonores suivant la nature de la nuisance révèle premièrement qu'il s'agit des bruits des voitures et des motos (53%) ; ensuite viennent les bruits des avions (28%). 8% des victimes estiment que ces nuisances sonores proviennent des musiques des voisins et 8% pensent qu'elles proviennent des bruits des restaurants et discothèques.

L'évacuation des eaux usées se fait soit par les caniveaux, soit par les fosses septiques, soit dans la cour ou soit dans la nature. Plus de 41% des enquêtés évacuent les eaux usées dans la nature ; 27% les évacuent dans la cour ; 23% font usage des fosses septiques et seulement 4% utilisent les caniveaux pour évacuer ces eaux.

Parmi ceux qui utilisent les caniveaux, 40% sont dans le 10^e arrondissement ; 20% dans le 11^e, 20% dans le 3^e, et également 20% dans le 4^e arrondissement. Il faut noter que dans le 2^e arrondissement, 50% des enquêtés évacuent les eaux usées dans la nature contre 25% qui les évacuent dans la cour. Dans le 6^e, la majorité (83,3%) des chefs de ménage s'en débarrassent dans la cour. 62,5% des enquêtés du 7^e arrondissement font pareille. Ils sont 43% dans le 8^e ; 67% dans le 9^e et 53% dans le 10^e arrondissement à également évacuer les eaux usées dans la cour. Il faut remarquer enfin que dans le 13^e arrondissement environ 93% des ménages libèrent les eaux usées dans la nature.

Proximité des infrastructures aux habitations

De façon globale plus de 74% des enquêtés estiment que leur habitation est proche du marché. Ce résultat est confirmé à 100% dans les 5^e, 6^e, 9^e, 11^e, 12^e et 13^e arrondissements. Cependant dans les 3^e et 4^e arrondissements les chefs de ménage déclarent que leurs logements ne sont pas proches du marché.

Quant à la proximité d'une école publique, la plupart des enquêtés (84%) estiment leur habitation proche d'une école publique. Ce constat est fait à 100% dans les 2^e, 5^e, 6^e, 9^e, 11^e, 12^e et 13^e arrondissements. Dans les 3^e et 4^e arrondissements un pourcentage non négligeable (44,4% et 40% respectivement) d'enquêtés déclarent leur habitation loin d'une école publique. Sauf dans le 4^e arrondissement, la totalité des ménages estiment leur habitation proche d'une école privée. Dans le 4^e arrondissement seulement 10% des chefs de ménage ont déclaré que leur logement n'est pas proche d'une école privée.

Dans les 2^e, 5^e, 6^e, 9^e, 11^e et 13^e arrondissements, on note à 100% la proximité d'un centre de santé public des habitations des ménages. Cependant, le phénomène contraire est observé dans les 1^{er} et 3^e arrondissements. Dans le 4^e, la majorité (80%) des chefs de ménage estime leur habitation non proche d'un centre de santé public. Dans le 7^e arrondissement, ils sont 37,5% à être du même avis ; 50% dans le 8^e ; 27% dans le 10^e et seulement 17% dans le 12^e arrondissement.

Sauf dans les 4^e, 5^e et 6^e arrondissements où la grande majorité reconnaît que leur habitation est proche d'un centre de santé privé, on note à 100% cette proximité dans les autres arrondissements. La proximité de centres de loisir des habitations des ménages n'est pas observée dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 6^e et 9^e arrondissements. En effet dans ces arrondissements, les ménages enquêtés ont déclaré les habitations non proches d'un centre de loisir. 60% des enquêtés du 4^e arrondissement estiment être proche d'un centre de loisir ; 50% de ceux du 5^e arrondissement sont du même avis ; 80% dans le 10^e ; 67% dans le 12^e ; 57% dans le 8^e et seulement 12,5% dans le 7^e arrondissement partagent le même point de vue.

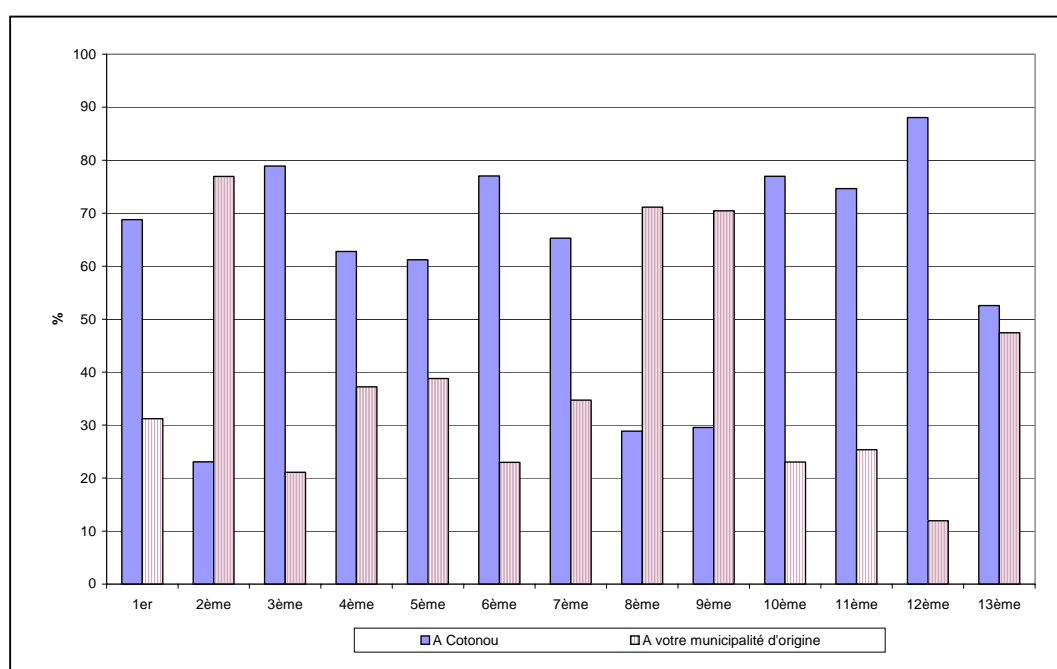
3.8 Les valeurs partagées par les habitants de Cotonou

L'ensemble des adultes de la ville de Cotonou classe le travail au premier niveau de l'échelle des valeurs. Ensuite viennent par ordre d'importance décroissante, la famille (95,9%), la religion (94,6%) et les amis et relations (87,5%). Les pathologies sociales comme l'homosexualité et le suicide ne recueillent point les avis favorables de la population. Pour toutes les autres formes de pratiques qui sont de nature à dégrader l'environnement (Jeter des ordures hors des endroits prévus etc.) ou à entretenir la corruption (Ne pas payer ses impôts, accepter un pot de vin dans l'exercice de ses fonctions), les habitants de Cotonou montrent une prédisposition à les proscrire de la société. Cependant, dans le 11^{ème} arrondissement la

proportion de personnes soutenant les dépenses ostentatoires lors des cérémonies dépasse de deux fois le niveau général qui est de 14%.

La ville de Cotonou se construit une image de marque auprès de ses habitants. 71% des personnes se disent fières d'appartenir à cette ville contre 29% pour ceux qui se réclament de leur localité d'origine. Le sentiment d'appartenance à la capitale économique est le plus affiché dans le 12^{ème} arrondissement (88%). En revanche, ce sentiment semble perdre d'intensité dans le 2^{ème} (23%), le 8^{ème} (29%) et 9^{ème} (30%) arrondissement. Pour ces deux derniers arrondissements qui sont les moins fiers de l'image de la ville de Cotonou, il faut noter que qu'ils regroupent certaines des principales zones marécageuses de la ville et d'énormes problèmes. Dans les autres arrondissements, il y a en moyenne plus de six personnes sur dix qui expriment leur fierté d'appartenir à la ville de Cotonou.

Graphique R11 : Appartenance à la ville de Cotonou

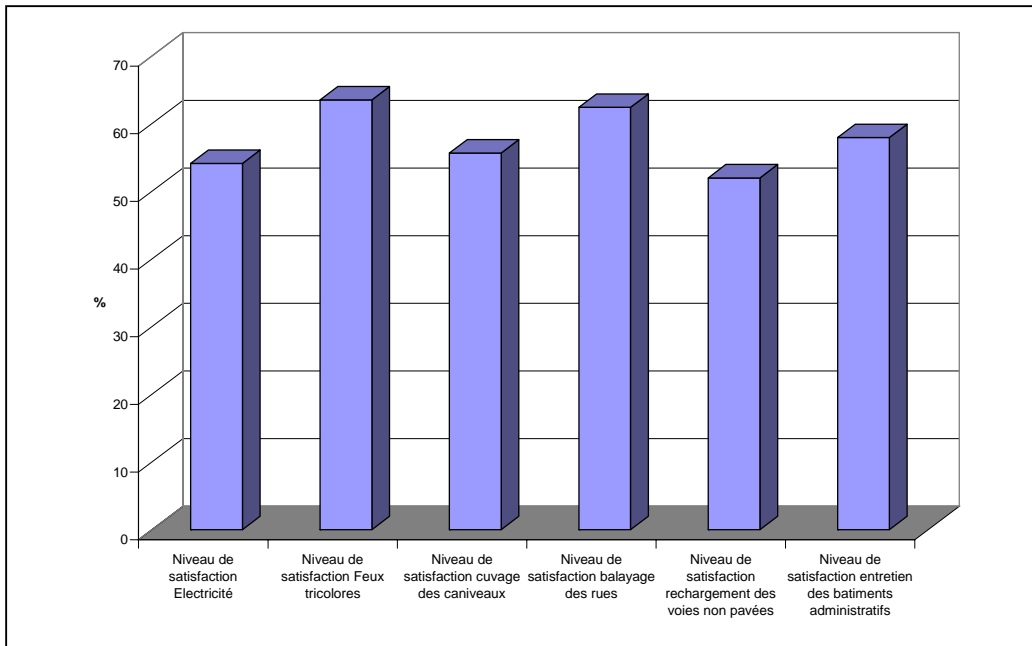


3.9. Niveau de satisfaction pour les infrastructures

Mise à part les feux tricolores (63,5%) et le balayage des rues (62,4%) pour lesquels plus de six personnes sur dix expriment leur satisfaction ; des efforts restent encore à faire au niveau de certaines infrastructures urbaines notamment le rechargement des voies non pavées, le curage des caniveaux et l'éclairage public pour lesquels plus de quatre personnes sur dix ne sont pas satisfaites. Le 2^{ème} arrondissement est le moins satisfait de toutes les infrastructures de la ville de Cotonou.

On observe une concordance entre le taux de confiance et le degré de satisfaction. En effet, tous les arrondissements qui se sont illustrés par la non-confiance aux infrastructures se retrouvent également dans la catégorie des moins satisfaits. Il s'agit des 2, 7 et 8 arrondissements.

Graphique R13 : Taux de satisfaction pour les infrastructures urbaines



3.10. Rôle de l'Etat vu par les populations et les perspectives

59% des individus estiment que l'Etat doit laisser place au secteur privé et intervenir seulement en cas de problème. 97,7 de ces personnes ajoutent qu'elles optent pour une libéralisation économique. Pendant ce temps 65% de la population des adultes de Cotonou sont favorables à une privatisation « raisonnée » des entreprises publiques. Cette concordance des idées montre ainsi qu'une bonne partie des habitants de Cotonou ont des prédispositions pour l'économie de marché.

Les populations ont mis en relief le déficit d'informations entre les pouvoirs publics et les administrés. En effet, 92% des personnes déplorent le manque d'information sur les politiques ou réformes en cours. C'est donc à croire que les flash ou échos de séminaires, d'ateliers, de colloques transmis par les radio ou télévisions publiques ou privées sont loin de donner satisfaction à la population en matière d'informations sur les grandes décisions qui engagent le pays.

Quand on parle des ressources dont disposent les communes au Bénin, la tentation est forte de citer la ville de Cotonou comme la plus nantie. Curieusement, c'est à peine 48% des personnes qui pensent que la commune de Cotonou dispose des moyens de se prendre en charge dès le début de cette année 2003.

Les attentes de la population de Cotonou semblent tourner autour de quatre points essentiels à savoir : (i) améliorer les conditions de vie des populations vivant dans des quartiers défavorisés (47,7%) ; (ii) maintenir l'ordre dans la commune (sécuriser la population et aménager les artères publics (25,6%) ; (iii) améliorer les prestations urbaines (14,6%) et (iv) enfin impliquer davantage les populations aux décisions des autorités de la commune (12,1%).